

COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales

N°34 – Juillet 2010

Le Mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

L'été est bien présent avec l'arrivée des vacanciers, la réouverture des résidences secondaires qui reprennent vie, les retrouvailles familiales et amicales, et le moment de participer aux diverses activités proposées par les associations de notre commune et la Mairie.

Cette année encore les nombreux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année vous invitent chaleureusement à les rejoindre pour préparer les traditionnelles fêtes estivales qui font le renom de notre commune.

Après une année 2009 difficile sur le plan économique, social et financier, la situation reste précaire avec de timides reprises annoncées que nous attendons tous avec impatience.

Dans ce contexte, les éléments climatiques, entre autres Xynthia, sont venus perturber le fonctionnement et l'équilibre de notre département. L'engagement de travaux d'urgence pour la protection des populations, n'est pas sans conséquences pour les collectivités. Certains travaux de voirie des communes devront être décalés dans le temps, cette solution nous semblant meilleure que de procéder à une augmentation des impôts. Cependant, le Conseil Municipal continue les projets déjà votés dont vous trouverez les avancées dans ce journal.



Quant à l'avenir de notre école, les élus après avoir longuement travaillé sur ce sujet, se sont finalement prononcés pour l'élargissement du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Les Gonds, anticipant ainsi le risque d'une fermeture imposée. Le Conseil Municipal est unanime : « une commune sans école est une commune qui meurt ».

En mon nom, celui du personnel et des membres du Conseil Municipal, je souhaite que cette période de vacances estivales apporte à chacun quiétude, repos et la joie de partager et de profiter ensemble des moments conviviaux offerts par les activités festives de l'été.

Le Maire,

Eric BIGOT

Édito

Cher(e)s ami(e)s de Courcoury,

Les progrès techniques de l'ère moderne nous l'avaient peu à peu fait oublier mais il convient maintenant de le rappeler : **l'homme fait partie de la nature**. Ce qui signifie que tous les dégâts que nous occasionnons à l'environnement sont, à terme, des agressions contre l'homme. La tempête de février dernier est venue tragiquement nous le rappeler.

Les décideurs politiques et économiques ont à cet égard de lourdes responsabilités à assumer, mais **chacun peut choisir par son comportement d'améliorer ou au contraire d'aggraver la situation actuelle**.

Savez-vous que vos petits gestes chaque jour répétés peuvent contribuer à de grandes économies d'eau ou d'énergie ?

Pour limiter les dépenses en eau :

- prendre une douche plutôt qu'un bain (120 litres d'économie à chaque fois)
- récupérer l'eau de pluie dans une citerne
- planter des végétaux supportant la sécheresse (lavande, graminées, iris ...)
- et beaucoup d'autres initiatives que les gens de bonne volonté sauront trouver.

Pour économiser l'énergie :

- isoler vos toitures
- penser à une pompe à chaleur plutôt qu'à une chaudière classique au moment de changer de mode de chauffage
- limiter la chaleur de votre maison à 19 ° (quitte à mettre un pull si besoin est !)
- créer des réseaux de covoiturage pour vos déplacements domicile-travail
- acheter les productions locales en fruits et légumes ou en viandes, car la multiplication des transports consomme non seulement de l'énergie fossile (donc non renouvelable) mais contribue aussi à émettre des gaz à effet de serre (gaz carbonique).

Souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps quand on évoquait la nécessité d'un tri individuel des déchets on passait pour un illuminé. Aujourd'hui une grande majorité d'entre nous s'y astreint assumant ainsi sa responsabilité de citoyen vis-à-vis de l'environnement. Au-delà du tri, il faut désormais adopter d'autres comportements plus respectueux de la nature.

Etre un éco-citoyen dans sa vie quotidienne c'est se sentir responsable de l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

Pensez à eux, agissons dès maintenant !

La Commission Bulletin d'informations

Sommaire du numéro 34

Informations municipales

- ❖ Mémo Utile - **p.4**
- ❖ Résultat des élections régionales 2010 - **p.5**
- ❖ Comptes-rendus des réunions du Conseil- **p.6**
- ❖ Point sur les projets réalisés et en cours - **p.9**
- ❖ Travaux des employés communaux - **p.11**
- ❖ Le SAS au prieuré - **p.12**

Infos pratiques

- ❖ Compostage domestique - **p.13**
- ❖ Internet par ADSL - **p.15**
- ❖ Aide aux aidants - **p.16**
- ❖ Réforme du permis de conduire- **p.17**
- ❖ Nouveaux panneaux / Circuler à saintes - **p.18**
- ❖ SOS loyers impayés - **p.19**

L'écho des marais

- ❖ Randonnée - **p.20**
- ❖ C.V. de la Seugne - **p.21**
- ❖ Les abeilles / Frênes têtard - **p.22**
- ❖ Les Rouches- **p.23**
- ❖ Enquête sur l'Effraie des clochers - **p.24**
- ❖ Fleurs et nature - **p.25**

Notre clin d'œil historique

- ❖ Eglise Saint Martin de Courcoury - **p.27**
- ❖ La croix hosannière - **p.28**
- ❖ Le bois de la Creuzille - **p.29**
- ❖ A travers les archives municipales - **p.30**
- ❖ Légende du Terrier de la Fade - **p.31**
- ❖ Publicité ancienne - **p.32**

La vie au quotidien

- ❖ État-civil / Repas CCAS / Vœux - **p.33**
- ❖ Bordeaux-Saintes / Après-midi théâtre - **p.34**
- ❖ Réunions publiques et Inauguration - **p.35**
- ❖ 8 Mai / Ecrivain courcourais - **p.36**
- ❖ La vie de l'école - **p.37**
- ❖ La vie de la bibliothèque - **p.40**
- ❖ 18 juin / Fête de la Musique - **p.41**

Vie associative et Acteurs de la vie sociale

- ❖ Annuaire des associations - **p.42**
- ❖ Articles des associations et Paroisse - **p.43**

Et encore ...

- ❖ Eh Ben Asteur - **p.57**
- ❖ A table ! - **p.58**
- ❖ Petites annonces - **p.59**
- ❖ Les commerces et artisans - **p.60**
- ❖ Jeux - **p.62**

Bulletin d'Informations Communales – JUILLET 2010 – Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle : E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – L.GILLARD – J.HARDY – JM.KELLER – J.RUI – G.VILPASTEUR – J.BESSONNET – M.FARGEOT – C.HANNIER – C.MOREAU

Ont fourni des documents : JM MELLIER – Ch.et Cl. BOISSINOT – P.ROUILLE – D.BRUMAUD – D.MEUNIER – C.GOIZIN – R.BIGOT – R.RUI – JC ISOARD – G.BOUYER – JY JOUSSAUME – G.BOUYER – C.D.C. DU PAYS SANTON

ISSN - 1265 731 X

Tirage : 360 Exemplaires

N°34

INFORMATIONS MUNICIPALES

MEMO UTILE

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8H00 / 12H00

Jeudi : 9H00 / 12H00

Mardi : 13H00 / 18H30

Vendredi : 8H00 / 12H00

Mercredi : 9H00 / 12H00 - 13H00 / 17H00

Samedi : 9H00 / 13H00

Pour contacter la Mairie :

Courriel : courcoury@mairie17.com

Tél : 05 46 93 18 23 ou 09 63 54 37 20

Site Internet : www.ville-courcoury.fr

Permanence des Elus :

Eric BIGOT, Maire :

Les MARDIS de 13H00 à 17H00

Les SAMEDIS sur Rendez-vous

Françoise BARBAUD, 1^{ère} Adjointe :

Les JEUDIS de 9H00 à 10H30

Joseph BESSONNET, 2^{ème} Adjoint :

Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00

Kim BARON BRUMAUD, 3^{ème} Adjointe :

Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

Permanence de l'Assistante Sociale :

Tous les mardis de 14H00 à 16H00

Uniquement sur rendez-vous tél : 05.46.92.38.38

Liste des Assistantes Maternelles agréées :

Marilyne BESSONNET, 34 rue Pierre Schoeffer, Le Bourg, 05.46.93.04.74

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36

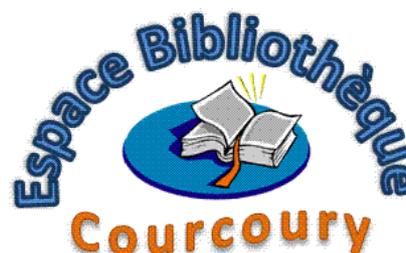
Laurence BALCEREK, 2a rue de la passée, Chez Deschamps, 05.46.74.63.26

Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H30 à 18H30

Les jeudis de 16H30 à 18H30

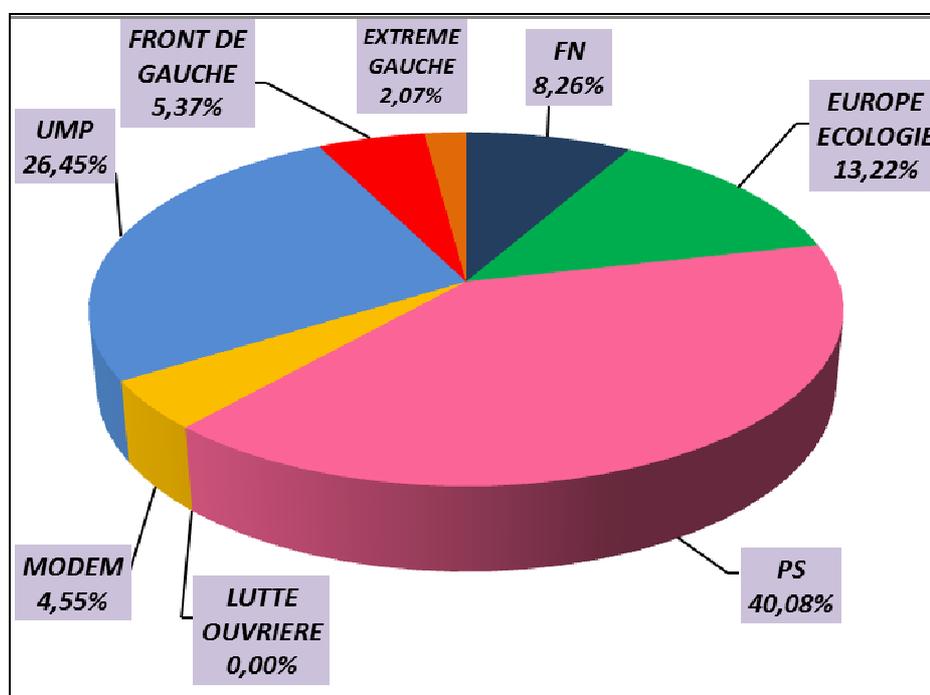
Les samedis de 10H00 à 12H00



RESULTAT DES ELECTIONS REGIONALES 2010



14 mars 2010 : Élections régionales Courcoury 1^{er} tour



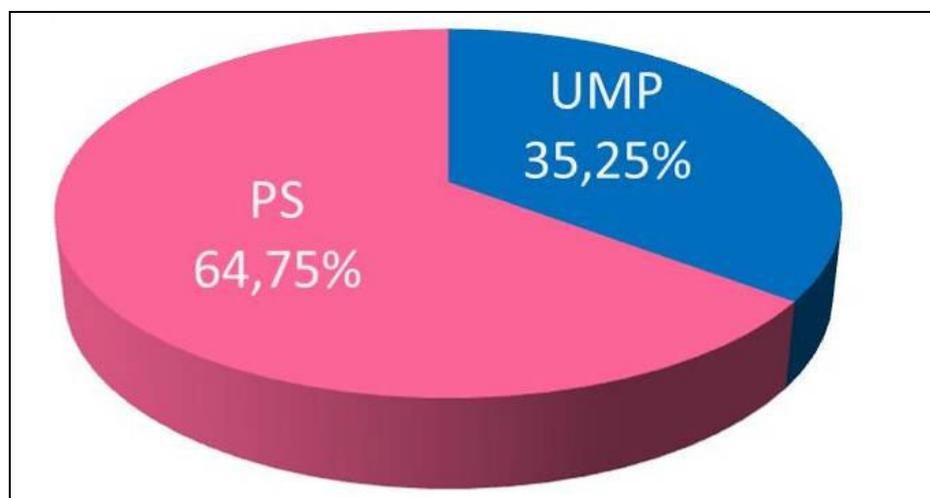
Nombre Inscrits : 507

Nombre Suffrages : 257
Exprimés : 242

Taux de Participation :
50,69%

Taux d'Abstention :
49,31%

21 mars 2010 : Élections régionales Courcoury 2^{ème} tour



Nombre Inscrits : 507

Nombre Suffrages : 281
Exprimés : 261

Taux de Participation :
55,42%

Taux d'Abstention :
44,58%

RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet www.ville-courcoury.fr

Séance du 2 décembre 2009

Heures complémentaires/supplémentaires

Les heures complémentaires/supplémentaires sont à effectuer par les agents uniquement sur demande expresse de l'employeur (le Maire). Le Maire propose au Conseil qu'elles puissent être récupérables ou payables selon le choix de l'agent. Toutefois, le nombre d'heures payées ne pourra pas excéder 20 heures sur une année. *Pour, à l'unanimité.*

Indemnité d'exercice des missions de préfecture

Le personnel administratif peut bénéficier de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture. Le montant de cette indemnité, fixé par arrêté, est versé mensuellement. Monsieur le Maire propose au Conseil de l'attribuer à compter du 1^{er} janvier 2010. *Pour, à l'unanimité.*

Renouvellement du droit de préemption urbain

Le code de l'urbanisme (C.U.) offre la possibilité aux communes dotées d'un PLU approuvé, d'instituer un droit de préemption, sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser. Celui-ci permet de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement.

Le droit de préemption urbain était préalablement instauré sur la commune par délibération du conseil municipal du 11 décembre 2006. Depuis, le Plan Local d'Urbanisme ayant été approuvé le 07/07/2009, il y a lieu de délibérer à nouveau pour redéfinir le champ d'application du droit de préemption urbain sur les secteurs suivants :

- zones urbaines : U (toutes les zones U)
- zones à urbaniser : AU (toutes zones AU)
1AU (toutes zones 1AU)

Pour, à l'unanimité.

Transport des élèves « classe transplantée » à la Montagne

La délibération datant du 20 octobre 2009 précise que la Commune prendra à sa charge une partie des frais engagés pour le projet « classe Montagne » de cet hiver. Ces frais correspondent au transport qui mènera le groupe sur le lieu du séjour. Après étude des différents devis, le Conseil a choisi la société DEMELLIER.

Questions diverses :

- Plantation d'un Tilleul Argenté dans la

cour de l'école pour remplacer l'ancien.

- Information sur la réunion « état des lieux » concernant l'aménagement de la traverse du bourg, qui aura lieu le 9 décembre.
- Point sur la rencontre avec l'ACCA concernant l'aménagement du local à Gatebourse. L'association va élaborer un projet qu'elle présentera au Conseil Municipal et qui sera ensuite soumis à la Communauté de Communes afin d'étudier sa viabilité.
- Information qu'une « Commission Menus » va être mise en place afin de répondre à la demande des parents d'élèves.
- Planification d'une réunion de travail avec le syndicat des eaux pour revoir le projet de station d'épuration sur Courcoury-EST.
- L'entreprise de terrassement qui est intervenue « Chez Glasme », effectuera la remise en état de la chaussée au printemps prochain.

-----<>-----
Séance du 17 février 2010

Baptême de la salle principale de la Maison de la Seugne

Sur la demande du chef du Service Départemental de l'ONCFS, il est proposé de nommer la salle de réunion de la Maison de la Seugne « **Jean-François DINAND** » en mémoire de leur collègue décédé en octobre dernier. *Pour, à l'unanimité.*

Réalisation de travaux de voirie communale

Au vu de l'état des chaussées de Courcoury il serait envisageable de réaliser des travaux d'amélioration de la voirie à divers endroits de la commune. Une demande de subvention relative à ces travaux sera faite. *Pour, à l'unanimité.*

Convention ATESAT

L'Etat fournit une assistance technique aux communes pour de nombreux projets concernant la voirie, l'aménagement du territoire et l'habitat. Monsieur Le Maire propose au Conseil d'accepter la convention pour bénéficier de cette aide. *Pour, à l'unanimité.*

Questions diverses :

- Renouvellement de la convention avec

la S.P.A.

- Le seuil minimal d'investissement en 2009 ayant été dépassé, la commune pourra bénéficier désormais du versement anticipé du FCTVA (remboursement de la TVA).
- Point sur l'inspection faite par la Direction Départementale de la Protection des Populations, Sécurité Alimentaire qui a été effectuée à la cantine de l'école de Courcoury. Le rapport évoquant certaines anomalies, il est urgent de prendre des initiatives pour y remédier rapidement.

Information de quelques modifications qui vont être effectuées au niveau de l'éclairage public.

-----<>-----
Séance du 22 mars 2010

Approbation du compte administratif 2009

Le Maire ne peut légalement présenter les comptes de la commune. De ce fait, le conseil municipal désigne le doyen d'âge pour le faire. Le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal délibère et adopte le compte administratif de l'exercice 2009, arrêté comme suit :

| | Investissement | Fonctionnement |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 224 580.04 | 349 039.62 |
| Recettes | 193 379.44 | 475 991.06 |
| Excédent | | 126 952 |
| Déficit | 31 200.60 | |

Pour : 12 et Abstention : 1

Adoption du compte de gestion 2009

Monsieur le Maire, réintègre la séance. Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. *Pour : 13 Abstention : 1*
A la suite du vote, Monsieur le Maire fait état de l'analyse financière faite par le Receveur Municipal.

Affectation du résultat

Le Conseil municipal décide, d'affecter au budget primitif 2010 le résultat comme suit :

- affectation en réserves : 26 510.60 €
- excédent de fonctionnement reporté : 100 440.84 €
- déficit d'investissement reporté : 31 200.60 €

Pour : 13 Abstention : 1

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2010

Après en avoir délibéré, le conseil décide de voter les nouveaux taux des taxes directes locales.

| | Taux 2009 | Taux 2010 | Bases | Produit |
|-------------------------|-----------|-----------|---------|----------------|
| Taxe Habitation | 11.18 | 11.31 | 572 300 | 64 727 |
| Foncier Bâti | 20.00 | 20.52 | 394 200 | 80 890 |
| Foncier Non-Bâti | 50.17 | 50.17 | 41 400 | 20 770 |
| Total : | | | | 166 387 |

Pour, à l'unanimité.

Budget primitif de l'exercice 2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2010 comme suit :

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|-------------------|-------------------|
| Investissement | 243 651.10 | 243 651.10 |
| Fonctionnement | 514 538.84 | 514 538.84 |
| TOTAL | 758 189.94 | 758 189.94 |

Le budget primitif 2010 met en avant le principe d'autofinancement des opérations d'investissement, afin d'éviter d'avoir recours à l'emprunt. Cela évite un éventuel surendettement à venir car il est déjà envisagé, dès 2012 de financer les travaux de l'aménagement de la Route Départementale par emprunt bancaire. La volonté d'aménagement paysager et d'amélioration de bâtiments communaux notamment scolaires, reste cette année encore d'actualité.

Versement de subvention à la coopérative scolaire

Une subvention de 800€ a été accordée à la commune par le Conseil Régional pour financer le voyage-découverte de l'école primaire. Il est proposé de reverser cette somme à la coopérative scolaire pour participer aux frais de ce voyage. Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce versement.

Suppression de containers, place du cimetière

Suite à un grand nombre de dépôts abusifs d'ordures à côté des containers de tri sélectif sur le parking du cimetière, il est proposé de retirer ces containers. Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

- Une motion a été évoquée au Conseil d'école de la commune de Les Gonds, concernant la maintenance du réseau informatique des écoles primaires (y compris celle de Courcoury). Le poste qui assure cette maintenance serait supprimé avant la rentrée de septembre. Il est donc proposé aux communes de réagir pour demander le

maintien de ce poste. L'ensemble du Conseil y est favorable.

- L'inspecteur qui avait effectué le contrôle sanitaire de la cantine de Courcoury, s'est rendu à nouveau à la cantine en présence de Monsieur le Maire et d'un Conseiller en charge des affaires scolaires, afin de donner son avis sur le réaménagement de la salle de restauration et la cuisine, en respectant les normes requises.

- De nombreux panneaux de circulation, sont abîmés, pliés ou disparus, des réparations ou remise en place vont être effectuées.

- Un conseiller a demandé à ce que certains chemins soient, comme celui de l'Aubrade, fermés pendant la saison hivernale et ré-ouverts aux beaux jours, dans le but de réduire les passages des véhicules à moteur. Ces chemins appartenant à l'Association Foncière de Remembrement, ceci a déjà été signalé à son Président et sera étudié lors de la prochaine réunion du bureau de l'AFR.

Séance du 5 mai 2010

Avenir de l'école de Courcoury

Après diverses réunions, il ressort que l'avenir de l'école est incertain si des solutions durables ne sont pas prises. Trois situations sont évoquées :

- maintien de la situation actuelle : nombre de départs d'enfants plus important que nombre d'arrivées donc situation critique, risque de fermeture d'école
- retour des maternelles à Courcoury : frais importants d'aménagement et d'équipement matériel adapté aux tout-petits pour une durée incertaine
- Création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal total entre Courcoury et Les Gonds afin de maintenir une activité scolaire complète sur les deux communes. L'intérêt collectif est mis en avant, ainsi que l'épanouissement des enfants.

Le Maire propose au Conseil de voter par bulletin secret la création du RPI, pour la rentrée prochaine. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve. *Pour : 11, Contre : 3*

Renouvellement contrat de location AFM (Téléthon)

Le contrat de location de l'AFM est expiré, il convient donc de le renouveler. *Pour, à l'unanimité.*

Renouvellement contrat de location ONCFS

L'ONCFS loue un bureau appartenant à la Commune par le biais d'un contrat de location de 6 ans. En 2010, il est nécessaire de le

renouveler. *Pour, à l'unanimité.*

Renouvellement bail locatif et révision annuelle du loyer de Monsieur Johnny PRIGENT

Le Maire propose le renouvellement du bail locatif de Monsieur PRIGENT Johnny. *Pour, à l'unanimité.*

Renouvellement des baux et révision des loyers de Monsieur GUILLAUD Philippe (habitation et restaurant Amarillys)

Le Maire demande le renouvellement des baux et la révision des loyers. Le bail professionnel est encore valable jusqu'en 2015 (bail de 9 ans). *Pour, à l'unanimité.*

Convention aménagement « Chez Berne » « Chez Fruger »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la Convention et les documents relatifs aux travaux d'aménagement de sécurité « Chez Berne - Chez Fruger » *Pour, à l'unanimité.*

Armoire réfrigérée salle associative

L'armoire réfrigérée est hors d'usage, il convient de la remplacer ; plusieurs devis sont étudiés. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le remplacement à hauteur de 1400 €.

Achat d'un tracteur-tondeuse

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'achat d'un tracteur-tondeuse neuf.

Subventions aux Associations

La Commission Economie/Finances s'est réunie le 22 avril 2010 pour définir le montant des subventions versées aux associations, comme suit (*Les conseillers qui adhèrent à une association ne prennent pas part au vote*) :

- Groupement Associatif Gontais Scolaire : 375.20€
- Comité de Jumelage : 300€
- La Cour'Oie : 300€
- La Pibole Saintongeaise : 300€
- Association des Parents d'élèves : 604.80€
- Pêcheurs d'anguilles : 60€
- ADL 17 : 60€

Location des grilles/présentoirs de la commune pour exposition

Suite à de nombreuses demandes de prêts des grilles en métal permettant l'affichage d'expositions, le Maire propose d'établir un montant pour la location de celles-ci. Ce montant est de 2€ par grille et par jour. *Pour, à l'unanimité.*

Tarifification espaces publicitaires sur Plan Communal

La commune travaille sur un projet d'élaboration d'un Plan Routier Communal. Il est proposé des encarts publicitaires (150€) ou un simple positionnement sur la carte (50€). *Pour, à l'unanimité.*

Amortissement PLU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'amortissement sur une période de un an du PLU. *Pour, à l'unanimité.*

Indemnité relative au logement des instituteurs

En 2010, comme chaque année, la Commune va percevoir une indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2009. Le taux a été fixé par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale à 2702.67€. Le Maire fait lecture de la circulaire préfectorale au Conseil et soumet cette indemnité au vote. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve.

Question diverse

Les délégués des parents d'élèves souhaitent qu'un point financier soit fait avant fin juin, concernant les menus et les dépenses d'alimentation, afin de savoir si la « commission menu » doit se réunir à la rentrée prochaine.

Séance du 2 juin 2010

Convention SAS

Le chantier d'insertion, le S.A.S. devant effectuer des travaux sur la Commune de Courcoury, au niveau de la façade de la salle

des fêtes et des puits communaux, Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention de partenariat, et ce qui s'y rattache. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Le Maire à signer la convention.

RPI : horaires de classe Courcoury

Dans le cadre de la création du RPI COURCOURY/LES GONDS, la mise en place des nouveaux horaires scolaires pour l'école de Courcoury prendra effet à la rentrée prochaine. Pour cela, le Maire expose au Conseil les horaires de début et de fin de classe, proposés en commission éducation : **8h50 – 12h / 13h25 – 16h15**. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve.

Création d'un SIVOS : nomination de 4 représentants

Suite à la mise en place du RPI COURCOURY/LES GONDS, la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) est nécessaire pour gérer l'organisation logistique et financière des écoles et leur fonctionnement.

Pour chaque commune concernée, 4 représentants volontaires dont le Maire doivent être désignés. Les 3 volontaires supplémentaires sont Jean Marc KELLER, Nadia MERCIER, Kim BARON-BRUMAUD.

Le conseil municipal approuve cette nomination (les 4 personnes désignées ne prenant pas part au vote).

Préparation de concours de la Fonction Publique Territoriale

Un agent contractuel souhaite passer le concours de rédacteur en septembre 2011 et demande à la collectivité de lui accorder cette préparation. *Pour, à l'unanimité.*

Questions diverses :

- Le projet d'agrandissement de la Cantine scolaire, relatif au rapport d'inspection qui a eu lieu en début d'année, est en cours de traitement. Plusieurs plans ont été soumis à l'inspecteur pour avis, ce qui a permis de préciser le projet, pour qu'il soit en adéquation avec ses attentes. Lorsque les plans seront définitivement approuvés, un dossier de permis de construire sera déposé et ainsi, les travaux pourront démarrer.

- Le Maire informe les Conseillers d'un cambriolage ayant eu lieu dans la nuit du 1^{er} au 2 juin aux ateliers municipaux. La remorque achetée en juillet dernier a été volée ainsi que son contenu, des fleurs prêtes à être plantées. La gendarmerie est intervenue pour constater l'infraction, et la déclaration de sinistre a aussitôt été envoyée à la compagnie d'assurance

CÉRÉMONIES OFFICIELLES LORS DU VOYAGE AU PORTUGAL



Montée des couleurs par les élus français lors du voyage au Portugal organisé par le Comité de Jumelage au mois de mai en présence de la philharmonique et des élus portugais

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

1. NOTRE ECOLE

- **RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :**

En 1996, Pierre DUHARD, alors Maire de Courcoury, s'interrogeait dans le bulletin municipal sur le risque de fermeture de classe dans notre école. En 2010 cette inquiétude était toujours d'actualité avant que les élus prennent la décision d'élargir le RPI maternelle sur l'ensemble des classes de COURCOURY/LES GONDS. Ce RPI sera mis en application dès la rentrée 2010. Les élus mettent tout en œuvre pour que ce RPI réponde aux conditions d'une scolarisation optimale des enfants.

- **Ecole numérique rurale**

Le conseil municipal de Courcoury a décidé d'équiper l'école d'outils informatiques numériques de pointe permettant d'améliorer les supports pédagogiques pour offrir aux élèves une meilleure connaissance de l'outil informatique.

Coût de l'investissement : 13 707.00 €

Coût à la charge de la commune : 4 207.00 €

Subventions obtenues : 9 500.00 €

- **Chauffage**

L'étude pour la mise en place d'un chauffage par géothermie est terminée et nous sommes en cours de finalisation du projet.

- **Salle d'activités / Ancien préau**

Afin de terminer l'aménagement de l'ancien préau en salle d'activités, le revêtement de sol doit être posé prochainement.

- **Cuisine**

Après divers contrôles, nous devons répondre aux différentes remarques de l'Administration. Une étude d'aménagement d'une nouvelle cuisine est en cours de réalisation.

2. SECURITE

- **Sécurisation des puits communaux**

Après un recensement, il est urgent de sécuriser certains puits communaux. Le SAS va réaliser ces sécurisations.

- **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne » / « Chez Fruger »**

Les élus du Département ont voté le dossier présenté. Cependant, en raison des aléas climatiques (Tempête Xynthia) le département a gelé ses dépenses et de ce fait la réalisation des travaux ne devrait voir le jour que début 2011. Le projet validé sera présenté à la population courant septembre 2010.

- **Aménagement Centre Bourg / Parking école / Sécurité / Ecole/ Déplacement Panneau Agglomération ...**

L'avant-projet terminé, il sera envoyé pour avis aux différents organismes publics. Une réunion publique présentant le projet est prévue en septembre 2010.

3. ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET CADRE DE VIE

- **L'aire de pique-nique « L'Eau Vive »**

Un travail de terrassement doit être réalisé courant 2010 afin de finaliser le projet.

- **Plan pluriannuel de changement des panneaux des villages**

Comme prévu, d'autres panneaux directionnels de villages et de sécurité seront changés ou bien mis en place dès septembre 2010.

- **Entretien de la voirie**

- Des travaux auront lieu au niveau de « Chez Glasme » afin de refaire la giration.
- Entretien des chemins suite aux intempéries de cet hiver.

- **Enfouissement des réseaux**

Après l'enfouissement des réseaux du village « du Gua », c'est au tour de celui de « Chez Deschamps ».

NB : seuls les câbles électriques ont été enfouis, pour le réseau téléphonique les travaux seront effectués ultérieurement.

- **Suppression de conteneurs**

Suite au manque de civisme de certaines personnes (dépôts sauvages réguliers) et compte-tenu du tri sélectif fait au domicile de chacun, les conteneurs du parking du cimetière ont été enlevés.

4. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **Salle des fêtes**

Avec le concours du SAS, rénovation de la façade de la salle des fêtes.

- **Mairie**

Réfection des peintures et aménagement du secrétariat.

5. COMMUNICATION

- **Plan de la commune**

Les élus travaillent sur la réalisation d'un plan actualisé de la commune qui sera distribué à chaque foyer.

6. ACHATS

- Une tondeuse autoportée pour les services techniques.
- Deux groupes électrogènes (dans le cadre du plan de sauvegarde de la commune).

MISE EN PLACE DU MOULIN À HUILE À GATEBOURSE



Initialement, ce moulin se trouvait dans une maison de Gatebourse et il a été remonté à l'identique sur l'espace communal du hameau.



Réalisation de bacs à fleurs par les employés municipaux

LE SAS AU PRIEURE



Depuis début mai 2010, l'équipe de l'Association « LE SAS » - qui avait magnifiquement travaillé à la restauration des murs de l'église - est revenue à Courcoury afin de « réparer » la façade de la Salle des Fêtes, autrefois prieuré, endommagée par l'utilisation de mortier de ciment employé lors de rénovations précédentes.

Il y a, en effet, incompatibilité absolue entre le mortier de ciment utilisé pour les rejointoiments et la pierre. Il empêche l'échange d'air entre le mur et l'extérieur. Dès lors que la pierre ne respire plus, elle rejette ses sels minéraux en surface anéantissant ainsi sa patine naturelle unique.

Les conséquences étaient devenues très visibles au niveau des ouvertures, portes et fenêtres, et les dégâts importants. C'est un véritable travail de spécialiste qui est en cours. Il faut, dans un premier temps, retirer le ciment, avec tous les inconvénients de poussière et de bruit, et, le cas échéant, assurer le remplacement des pierres endommagées. Pour ce faire, la plus grande précision est indispensable, chaque pierre changée devant être retaillée à l'identique. Pour le rejointoiment c'est un mortier à la chaux qui est utilisé.

Bravo et merci à toute l'équipe du SAS, encadrants et ouvriers...



INFORMATIONS PRA TIQUES

Direction générale
de la Prévention
des risques

Février 2010

Le compostage domestique

Le compostage des déchets consiste en une fermentation en milieu aéré au cours de laquelle ils sont stabilisés du fait de la dégradation de la matière organique fermentescible. Ce traitement aboutit à la production d'un amendement riche en humus et en éléments fertilisants, destiné à retourner au sol.

Les quantités de déchets compostés sont en croissance ces dernières années, ce qui correspond à autant de déchets détournés de l'incinération ou de la mise en décharge. Cette évolution se poursuivra avec la mise en œuvre des conclusions du Grenelle Environnement. Atteindre des objectifs de diminution de 15 % à l'horizon 2012 des quantités de déchets incinérés ou mis en décharge passe par la prévention et le développement des autres modes de traitement. Une augmentation de moitié du taux de recyclage matière ou organique des déchets à cette même échéance est ainsi prévue. L'instauration d'une TGAP sur l'incinération et l'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement devraient ainsi contribuer à la forte augmentation des capacités de compostage des déchets organiques, et ceci à relativement court terme.

Les particuliers ont la possibilité de pratiquer eux-mêmes le compostage de leurs déchets provenant de la cuisine ou du jardin. Le compostage domestique fait ainsi partie des pratiques de valorisation à domicile des déchets organiques qui participent à réduire les quantités de déchets à collecter et traiter collectivement : l'instauration du compostage domestique permet une diminution des volumes à prendre en charge qui peut dépasser **70 kg par habitant** ; elle peut également permettre d'espacer les collectes des ordures ménagères résiduelles. Cette gestion domestique des déchets se pratique de façon traditionnelle, notamment en milieu rural, souvent par simple mise en tas des déchets, mais elle a plutôt tendance à diminuer.

Afin de promouvoir ce mode de traitement, d'en encourager le maintien, d'en améliorer la pratique par ceux qui l'utilisent déjà et de le faire connaître à ceux qui pourraient le pratiquer, le ministère du Développement durable a demandé à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), d'élaborer un **Plan national de soutien au compostage domestique**.

Celui-ci, mis en place depuis fin 2006, vise notamment à aider les collectivités à mettre en place des opérations de développement du compostage domestique : achat de composteurs individuels, communication sur la façon de les utiliser, encadrement technique par le recrutement de maîtres composteurs, mise en réseau des collectivités menant les opérations les plus exemplaires...

Ce plan s'articule autour de quatre axes.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Février 2010

Développement des connaissances

- Réalisation d'études et de recherches : enquête nationale sur ce mode de gestion des déchets, étude de son incidence en matière de coûts, de flux de déchets et d'impacts globaux sur l'environnement, faisabilité en habitat collectif, étude des risques sanitaires de cette pratique...
- Suivi des opérations par exploitation d'une base de données nationale.

Information et formation des acteurs

- Communication grand public : lancement d'une communication sur le compostage domestique dans le cadre de la campagne *Réduisons vite nos déchets, ça déborde*, et mise à jour du guide pratique *Agir au quotidien, c'est agir pour l'environnement – Le compostage domestique*.
- Communication vers les collectivités : organisation tous les deux ans d'une journée technique sur le compostage domestique et élaboration de guides, plaquettes et fiches pratiques à leur attention
- Formation de structures relais capables d'assurer une assistance auprès des collectivités.

Apport de conseil et d'expertise aux collectivités

- Fourniture d'outils d'information et de communication en direction du public et d'outils de suivi (pré-enquête type, questionnaires, protocole d'évaluation d'une opération de promotion).
- Définition et diffusion d'un référentiel-qualité qui rassemblera les préconisations en matière de démarche pour la promotion du compostage domestique et définition d'une démarche modèle de promotion.
- Constitution et animation d'un réseau d'échanges pour que les collectivités impliquées puissent partager leurs expériences et actions innovantes.

Soutien à la réalisation d'opérations

- Aide aux collectivités pour l'acquisition de composteurs domestiques : cet objectif de soutien correspond au triplement de l'effort précédent et **visé à l'équipement de plus de 500 000 nouveaux foyers en cinq ans**. Cette aide technique et financière consiste en une aide pouvant aller jusqu'à 50 % sur le volet équipements et jusqu'à 70 % sur le volet actions de communication et de formation et aide à la décision. Une quarantaine d'opérations exemplaires bénéficient en outre d'aides spécifiques, pouvant inclure la prestation d'une structure relais pendant un an.
- Aide à la formation et à l'embauche de maîtres composteurs.

Ce plan de soutien au compostage domestique est en cours de renforcement, conformément aux préconisations du Grenelle Environnement. Il sera ainsi élargi à des opérations de compostage portant sur des quantités supérieures de déchets : compostage de quartier, regroupant les biodéchets d'un groupe de particuliers, compostage en pied d'immeuble, adapté à l'habitat collectif, compostage effectué sur leur propre site par des structures, telles les cantines, qui produisent des quantités importantes de biodéchets. Il pourra également être élargi à la prévention de la production de déchets de jardin et à d'autres modes de gestion domestique des déchets verts tels que le paillage.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



...Ils en parlent !



(G)lossaire



ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PHILIPPE AUCHER

Dr au laboratoire inter-hospitalier de Saint-Jean d'Angély, Saintes et Royan

« Une meilleure mutualisation des informations... »

Le haut débit nous permet l'élaboration d'un dossier clinico-biologique unique pour chaque patient et favorise sa meilleure prise en charge.

COOPÉRATIVE MULTI-SITES THIERRY LAFAYE

Directeur général de SYNTEANE (groupe coopératif agricole)



« Développer le travail en réseau... »

Notre objectif : assurer le développement du travail en réseau de nos 60 sites décentralisés et augmenter le nombre de nos utilisateurs, avec des échanges facilités.

Paroles de collégiens



Je peux avoir mes devoirs par Internet lorsque je suis absent, mes parents sont trop contents ! **KARIM, 14 ANS**

Depuis qu'on a le haut débit à la maison, je peux enfin jouer en ligne avec mes copains. **LOUIS, 12 ANS**

Maintenant je regarde mes séries préférées sur ordinateur ! **CHLOÉ, 13 ANS**

Le haut débit ! Bah c'était comment avant le haut débit ? **MAÏE, 13 ANS**

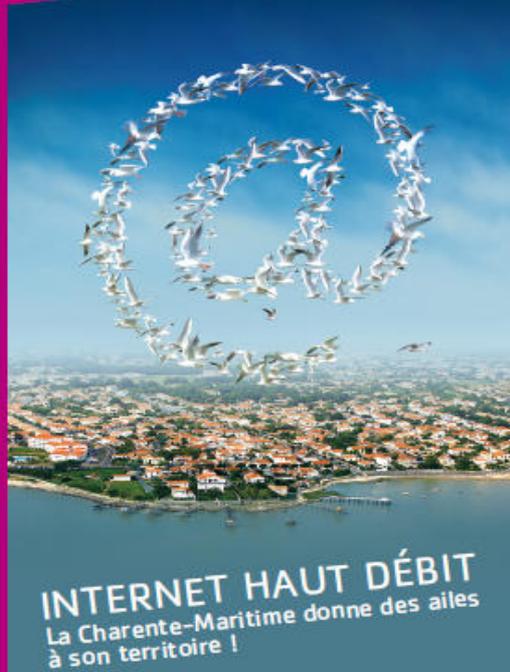
► **CENTRAL TÉLÉPHONIQUE / RÉPARTITEUR / NRA**
Le central téléphonique (ou répartiteur ou NRA pour Nœud de Raccordement d'Abonnés) est le lieu où aboutissent les lignes téléphoniques des abonnés d'une même zone. Les lignes téléphoniques permettant d'acheminer le trafic voix (téléphone) et le trafic Internet (ADSL) depuis une habitation jusqu'au central téléphonique. On dénombre 210 centraux téléphoniques en Charente-Maritime.

► **DSL / ADSL / SDSL**
Les technologies DSL utilisent le réseau téléphonique pour assurer le transport des données numériques. L'ADSL (Asymmetric DSL) est la variante la plus connue. Son débit est asymétrique (capacité d'émission inférieure aux capacités de réception). Le SDSL (Symmetric DSL) permet des débits symétriques. Il est donc adapté aux besoins des entreprises qui envoient ou reçoivent des données de taille importantes.

► **FAI / OPÉRATEUR DE SERVICE**
Un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) est une entreprise offrant à ses clients des services de télécommunication (téléphonie, Internet). Il est généralement responsable de l'installation, du raccordement et de l'accès au réseau.

► **FIBRE OPTIQUE**
La fibre optique est un fil transparent très fin qui peut être utilisé pour conduire un signal lumineux codé capable de transmettre une grande quantité d'informations. En permettant les communications à très longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles, les fibres optiques constituent l'un des éléments clés de la révolution des télécommunications.

► **WIMAX (Worldwide Interoperability for Microwave Access)**
Il s'agit d'une technologie hertzienne permettant des connexions à haut débit à partir de stations de base, en particulier dans les zones où le DSL n'est pas disponible. La réception se fait au moyen d'une antenne installée sur le toit.



INTERNET HAUT DÉBIT
La Charente-Maritime donne des ailes à son territoire !



OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS
charente-maritime.fr



Conseil général de la Charente-Maritime
85, boulevard de la République
17076 La Rochelle Cedex 9
charente-maritime.fr



(@) Ils utilisent le réseau départemental haut débit...

Le Conseil général de la Charente-Maritime a doté le département d'un réseau haut débit. Désormais dans le peloton de tête des territoires numériques, il montre sa capacité à mobiliser les technologies les plus avancées.



EXPLOITATION AGRICOLE ÉLISABETH HOUSSINEAU

Gérante de FEARL Vallée de la Boutonne (Célerioler, éleveur de faisans)

« Plus de confort et d'efficacité... »

Pour moi, en milieu rural, avec le haut débit je peux transmettre ou recevoir des documents plus rapidement, consulter et passer des commandes - j'utilise moins le téléphone !

COLLECTIVITÉ MICHEL PAILLÉ

Maire de Saint-Denis-du-Pin



« De nouvelles relations vont commencer... »

Le réseau départemental haut débit nous permet de développer de nouveaux services : le journal communal, les informations par courriel, un site qui proposera des agendas, des espaces dédiés aux associations...



ENTREPRISE EN MILIEU RURAL MARIE-PASCALLE SOULARD

Directrice générale de BDR (barrage et négoce de panneaux à base de bois et composites)

« Toujours plus de réactivité pour nos clients... »

Avec le WIMAX nous répondons aux exigences de nos clients tout en restant sur notre commune de Poursay-Garnaud.

Foire aux Questions
Pour tout savoir sur le haut débit



(1) Qu'est-ce que le réseau départemental ?

C'est l'infrastructure de télécommunication du Conseil général de la Charente-Maritime. Sa construction et son exploitation ont été confiées à 17-Numérique qui le commercialise aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Il est constitué de 700 Km de fibre optique reliant 134 centraux téléphoniques et de 36 stations de base WIMAX.

(2) Quels sont les différents types d'accès à l'Internet haut débit que propose le réseau départemental ?

Les technologies filaires : le DSL, la fibre optique.
Les technologies sans fil : les technologies hertziennes WIMAX, le satellite.

(3) Je n'ai pas accès à l'ADSL haut débit. Puis-je bénéficier malgré tout de services haut débit ?

Si votre habitation est proche de son central téléphonique de rattachement vous bénéficiez de l'ADSL haut débit. Sinon vous avez accès aux offres haut débit WIMAX.

(4) Comment accéder à une offre via le réseau départemental ?

Le Conseil général ou 17-numérique ne vendent pas directement de services aux particuliers et aux entreprises. Vous devez contacter un des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) utilisant le réseau départemental ; pour connaître la liste de ces opérateurs appelez le N° info*.

(5) Qu'est-ce que le dégroupage ?

Le dégroupage est la séparation de la ligne Internet et de l'abonnement au téléphone.

Le dégroupage partiel permet aux usagers d'accéder aux offres internet d'opérateurs alternatifs à France Télécom. L'abonnement téléphonique France Télécom reste indispensable.

Le dégroupage total permet aux usagers d'accéder à des offres comprenant à la fois internet, la téléphonie et parfois même la télévision. L'usager n'a alors plus de ligne France Télécom.

(6) Qui bénéficie du dégroupage en Charente-Maritime ?

134 centraux téléphoniques sur les 210 que compte le département sont dégroupés. Pour savoir si vous êtes concerné appelez le N° info*.

(7) De quel matériel dois-je disposer pour utiliser la technologie WIMAX ?

Les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) proposent dans leur offre tout le matériel de connexion nécessaire : une petite antenne et un modem.



*N° info 0810 17 00 17 (coût d'un appel local)

Les tarifs en gros et particuliers sont indiqués dans le glossaire.

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

S'occuper d'un proche malade ou dépendant ne s'improvise pas. De façon à limiter les conflits et ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement, besoin est d'accepter de se faire relayer. C'est pourquoi, le CLIC du Pays de Saintonge Romane en partenariat avec le service social CRAMCO et la MSA, **met en place un groupe gratuit* d'aide aux aidants familiaux dès septembre 2010 (si suffisamment d'inscrits).**

Ce groupe sera co-animé avec une géronto-psychologue spécialiste du vieillissement.

POUR INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

SENIOR Info CLIC du Pays de Saintonge Romane Tel : **05.46.94.59.59**

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

Il s'agit d'un **lieu d'écoute, d'échanges et de conseils pour les aidants seulement**. Tout le monde est là pour la même raison, il n'existe aucun jugement. Chacun est libre de parler ou pas, d'entendre des conseils pratiques, de rire, de pleurer, d'exprimer sa colère...

- **Qui est concerné ?**

Toutes personnes, conjoints et/ou enfants ayant un proche malade, dépendant et/ou handicapé, qu'il soit maintenu à domicile ou placé en institution.

- **Dans quel objectif ?**

- Prévenir l'épuisement physique et psychologique de l'aidant familial,
- Prendre conscience des répercussions sur la vie personnelle de chacun,
- Rompre l'isolement,
- Faire revivre l'aidant afin qu'il ne se laisse pas effacer,
- Déculpabiliser,
- Permettre de trouver des solutions.

- **A quelle fréquence ?**

Une fois par mois pour une durée de 6 mois.

- **A quelle condition ?**

Il s'agit d'un **groupe gratuit* fermé**, aucune réintroduction ne sera possible une fois le groupe constitué.

Conférence-débat

« Seniors soyez acteur de votre santé »

Tous les seniors, quelque soit leur caisse de retraite, âgés de 55 ans et plus, sont invités le

mardi 28 septembre 2010

de 14 h 30 à 16 h 30

Salle de réunion

7 Rue des mésanges

à la CDC de Saint Romain de Benêt.

Pour plus de renseignements, contacter
SENIOR Info, CLIC du Pays de Saintonge romane au 05.46.94.59.59.

Après midi consacré à la maladie d'Alzheimer Vendredi 24 septembre 2010 au Théâtre Le Gallia à partir de 15H00

Le Groupe AG2R La Mondiale, l'association France Alzheimer Charente-Maritime, la Ville de Saintes et le CLIC du Pays de Saintonge Romane organisent le 24 septembre prochain un après midi consacré à la maladie d'Alzheimer au Théâtre le Gallia.

Ce rendez-vous débutera à 15h00 par la représentation de la **pièce de théâtre « Paroles d'Alzheimer »**.

Cette pièce de et avec Raphaëlle SAUDINOS raconte l'histoire d'Anne et Paul qui s'aiment depuis 35 ans. Un jour, Paul range son agenda dans le frigo...

C'est un spectacle musical d'une heure, qui parle d'amour et d'accompagnement, à travers l'histoire d'un couple confronté à la maladie d'Alzheimer.

Les différentes étapes de la maladie et du parcours de l'aidant sont évoquées au fil des scènes, ainsi que la nécessité de se faire accompagner par des professionnels compétents.

Les chansons, l'absence de pathos et l'amour présent entre les protagonistes font de « Paroles d'Alzheimer » un spectacle bouleversant mais aussi intensément lumineux.

La pièce sera suivie à partir de 16H15 d'un débat animé par différents professionnels médico-sociaux.

Renseignements au 05 49 62 99 89 – inscriptions obligatoires.

Plus d'informations sur la pièce « Paroles d'Alzheimer »: www.cinquiemaisonprod.fr

Théâtre le Gallia

66 Ter cours national à Saintes

RÉFORME DU PERMIS DE CONDUIRE

Le comité interministériel de la sécurité routière du 13 Janvier 2009, consacré à la réforme du permis de conduire a décidé 15 mesures. Celles-ci ont été introduites par un décret paru en décembre dernier relatif à l'apprentissage de la conduite d'un véhicule à moteur et au permis de conduire et précisées par trois arrêtés d'application.

Les principaux changements et innovations sont les suivants :

- Le candidat à l'examen du permis de conduire peut débuter sa formation sans attendre l'enregistrement du formulaire de demande de permis de conduire en préfecture, grâce à la mise en place d'un nouveau récépissé. Le livret ne fait plus l'objet d'un enregistrement par les services de la préfecture, mais il reste l'outil pédagogique de référence durant toute la formation pratique. La durée de validité de celui-ci n'est plus limitée à 3 ans,
- Le délai d'un mois entre l'enregistrement du dossier de demande de permis de conduire et la présentation à l'épreuve théorique globale (code) a été supprimé,
- De nouveaux modes d'apprentissage ont été introduits. C'est le cas de la conduite supervisée qui comprend une phase de conduite accompagnée pour les plus de 18 ans : L'élève doit réaliser au minimum 1000 km sur une période minimale de 3 mois avec un accompagnateur. On relève aussi de nouvelles dispositions dans le dispositif de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC),
- Le critère d'âge de l'accompagnateur pour ceux qui s'inscrivent désormais en AAC ou en conduite supervisée est remplacé par un critère d'ancienneté du permis de conduire de la catégorie correspondant au véhicule utilisé : 5 ans sans interruption.

Source : Décret n°2009-1590 du 18/12/2009 (JO du 20/12), 3 arrêtés du 22/12/2009 (JO DU 31/12)

Quatre nouveaux panneaux de signalisation

> Les nouvelles zones de rencontre



Ce panneau marque l'entrée dans une zone de rencontre. Prioritaires (sauf sur le tram), les piétons peuvent emprunter la chaussée. La vitesse est limitée à 20 km/h pour les autos et le stationnement est permis seulement sur les emplacements *ad hoc*. Les vélos sont autorisés à circuler dans les deux sens.



Une fois sorti d'une zone de rencontre, les règles habituelles sont rétablies.

> De nouvelles règles pour les aires piétonnes



Ce panneau marque l'entrée dans une aire piétonne. Le piéton est prioritaire, mais il peut côtoyer des autos.

Celles-ci sont en effet admises à rouler au pas, et à condition qu'elles assurent la desserte: circulation de transit et stationnement sont prohibés. Les vélos aussi peuvent fréquenter le secteur (au pas), sauf interdiction des autorités.



Une fois sorti d'une aire piétonne, les règles habituelles sont rétablies.

Gare aux amendes !

< Dans les zones de rencontre et aires piétonnes, l'amende peut aller de 35 € (ex.: stationnement interdit) à 135 € (circulation non autorisée ou non-respect de la priorité aux piétons).

< Une amende de 135 € sanctionne le défaut d'immatriculation ou d'identification, selon que l'engin est admis ou pas sur la voie publique.

Circuler à Saintes

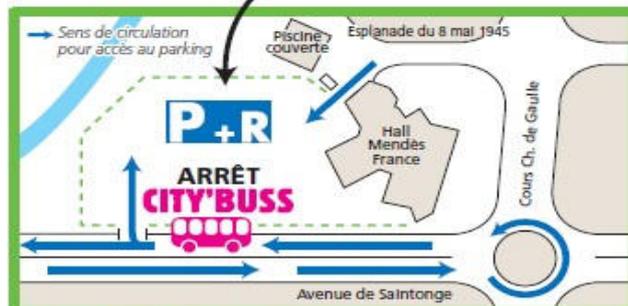
Sans risque de PV et avec la certitude de trouver une place de parking gratuite, c'est possible avec City'Buss !

Quand on arrive de Courcoury, le parking-relais est très facile d'accès par l'avenue de Saintonge.

Une fois votre voiture garée, il ne vous reste plus qu'à prendre la navette gratuite City'Buss.

Attention toutefois aux horaires de la navette !!!

RENSEIGNEMENTS : 0 800 17 10 17



UN DÉPART TOUTES LES 10 MINUTES ET TOUTES LES 15 MINUTES LE SAMEDI

Horaires départ parking :

7h50 - 9h30 et 17h05 - 19h30 du lundi au vendredi,
8h35 - 12h50 et 17h - 19h30 le samedi.

City'Buss ne fonctionne pas le dimanche et les jours fériés.



☎ SOS Loyers impayés - 0805 160 075
Un numéro vert pour les propriétaires et les locataires
est mis en place par le Ministère du Logement
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Propriétaire ou locataire, réagissez-vite ! Nous pouvons vous aider.

En appelant ce numéro vert, les locataires comme les propriétaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement adapté à leur situation grâce à une mise en relation rapide avec un juriste de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Trop souvent, lorsque les situations d'impayés sont détectées et que les travailleurs sociaux interviennent au sein d'une famille en difficulté, la dette locative est déjà importante et il devient alors difficile pour elle d'y faire face.

Locataires, vous avez reçu un commandement de payer : un accord amiable est encore possible. Vous êtes destinataires d'une assignation à comparaître devant le tribunal : présentez-vous à l'audience.

Propriétaires, votre locataire est titulaire d'une aide au logement, savez-vous que vous avez l'obligation de déclarer les impayés à la CAF ou la CMSA ? Des aides sont peut-être mobilisables.

Renseignez-vous sur les démarches à effectuer.

Conseil gratuit, neutre et complet à l'ADIL17 : 05 46 34 41 36

Permanences décentralisées dans tout le département, notamment à :

- Maison de l'Habitat, située 2 Place Saint Pierre, à SAINTES,
Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30

Prochaines permanences les 2 et 16 juillet 2010

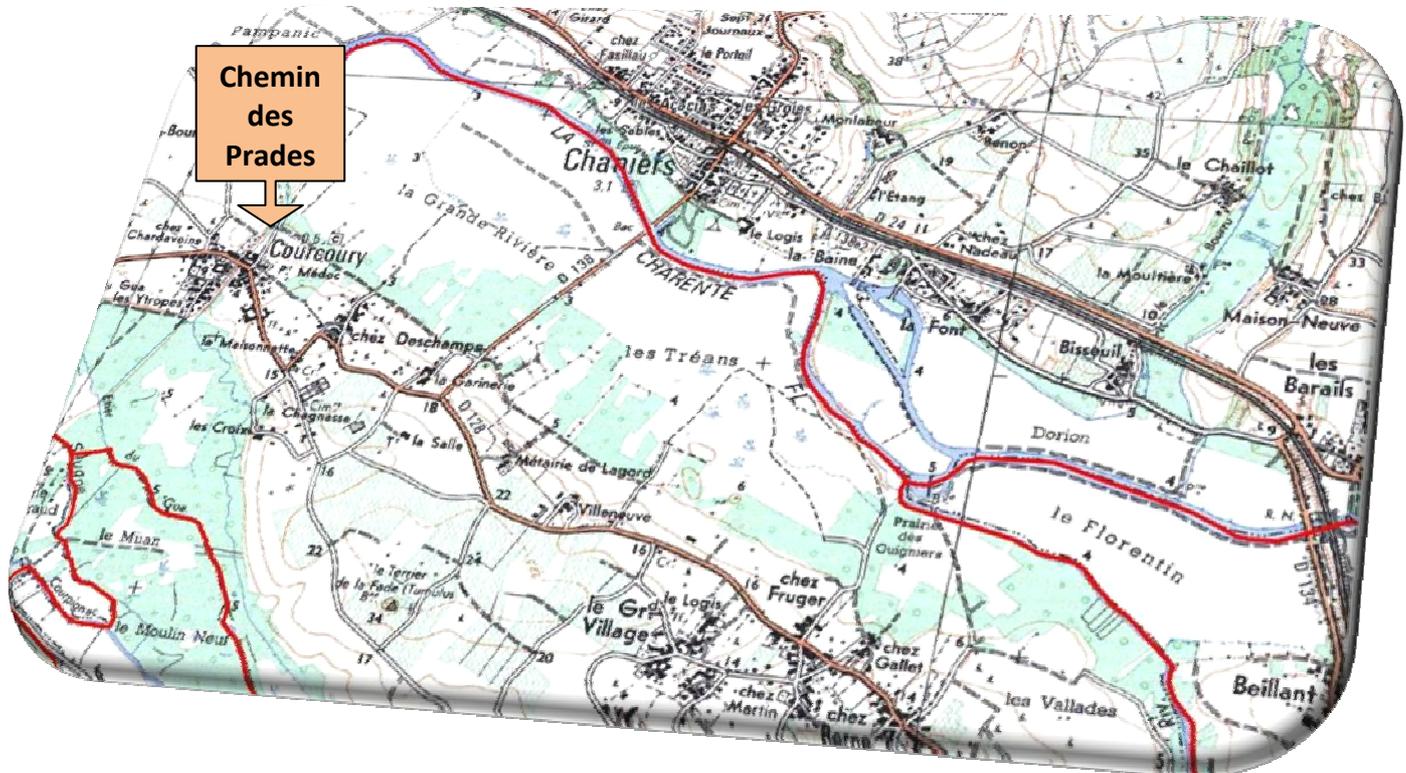
(reprise de la permanence le 20 août 2010)


Agréée par le Ministère du Logement, service gratuit

ADIL17
70 bis avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE
☎ 05 46 34 41 36
☎ 05 46 34 13 27
contact@adil17.org

L'ECHO DES MARAIS

DÉCOUVRIR UNE VOIE DOUCE LONGEANT LA DÉPARTEMENTALE ENTRE COURCOURY ET LE PONT DE BEILLANT



Le point de départ est le chemin des Prades qui se trouve face à l'ancienne boîte de nuit « Le Grillon ».

Après quelques mètres sur ce chemin vous prendrez à droite un chemin herbeux balisé par les chemins de randonnées de la CDC du pays Santon.

En poursuivant ce chemin vous allez croiser la route qui sur votre gauche conduit au bac de Chaniers et à droite rejoint la départementale. Deux possibilités s'offrent à vous.

Un premier itinéraire est de prendre à gauche pour rejoindre le bac qui vous permettra d'aller à Chaniers. Vous pouvez par la suite vous rendre vers l'Eglise où vous trouverez la route conduisant au moulin de la Baine. Cette route dispose d'un bas-côté aménagé et sécurisé pour piétons et vélos. Vous reviendrez par le même chemin. A bicyclette il faut compter une bonne demi-heure et une heure à pied.

Un deuxième itinéraire est de franchir la route du bac et de poursuivre le chemin herbeux. En suivant les panneaux de randonnées de la CDC du pays Santon vous irez jusqu'au pont de Beillant. Pour le retour soit vous reprenez le même chemin soit vous prenez au pont de Beillant la départementale qui vous conduit à Saint Sever puis à Courcoury. A bicyclette, il vous faudra compter deux heures. A pied cet itinéraire est modulable en fonction de vos possibilités.

Partagez avec nous le plaisir de découvrir notre commune en nous faisant connaître vos propres itinéraires par le biais du journal communal en les transmettant à la Mairie.

Curriculum Vitae — Delta de la Seugne

Le delta de la Seugne un territoire à préserver.

| | |
|----------------------------|---|
| Nom : | Delta de la Seugne |
| Surnom : | Le marais |
| Lieu de Naissance : | Sources de la Seugne : Montlieu la Garde -17- |
| Parcours - Cursus : | Je parcours 90 km entre ma source et ma confluence avec la Charente Mon bassin versant est de 1 000 km ² |
| Adresse : | Exutoire de la Seugne dans la Charente Communes: Berneuil, Colombiers, Courcoury, Les Gonds, La Jard, Montils, St Léger, St Sever de Saintonge |
| Mensuration : | Surface : 2 000 ha de zone inondable Réseau de cours d'eau et canaux : 70 km soit 140 km de berges |
| Statut : | <p><i>Cours d'eau privé.</i> Les propriétaires des parcelles adjacentes sont propriétaires de mon lit jusqu'au milieu mais doivent entretenir mes berges et mon lit en contrepartie. En revanche mon eau appartient à tout le monde</p> <p><i>Cours d'eau de seconde catégorie piscicole</i> c'est—à-dire que je suis adapté au brochet mais pas à la truite</p> <p><i>Territoire inclus dans le site Natura 2000</i> « Vallée de la Charente et de la Seugne ». Cette reconnaissance Européenne me permet de bénéficier de moyens supplémentaires de préservation</p> <p><i>Cours d'eau déficitaire en quantité d'eau</i> pendant la période estivale. Actuellement sur tout le bassin versant, 30 % du réseau connaît des assec, sans un travail conséquent, cette réalité va encore s'aggraver.</p> <p><i>Cours d'eau classé en Risque de Non Atteinte du Bon État Écologique.</i> Si rien n'est fait, en 2015 je serai dans l'illégalité par rapport à la directive européenne sur l'eau.</p> |
| Compétence : | <p>Production agricole :</p> <p>Les prairies garantes de la qualité des milieux se maintiennent (39% des surfaces) Des cultures de maïs qui se sont développées 15 % des surfaces</p> <p>Production de bois :</p> <p>Les boisements « naturels » constituent la plus grande forêt alluviale de Poitou Charente (28% des surfaces). Les frênes et les aulnes sont les espèces les plus adaptées aux caractéristiques du delta. Les peupleraies ont souffert de la tempête de 1999 mais représentent encore 9% des surfaces</p> <p>Réservoir de biodiversité :</p> <p>Les milieux naturels, fréquemment des espaces délaissés par les activités « économiques », représentent plus de 180 ha soit 8 % des surfaces Ces milieux sont principalement caractérisés par des roselières et des mégaphorbiais Tous les milieux du delta et leur mosaïque créent cette richesse J'abrite 38 espèces de mammifères soit 89% des espèces du département, 122 espèces d'oiseaux dont 83 nicheuses, 36 espèces de libellules soit 80% des espèces du département</p> <p>Production de loisirs :</p> <p>Les activités traditionnelles comme la pêche et la chasse sont encore très pratiquées Les activités nouvelles comme la randonnée, la découverte de l'environnement, ..., se développent</p> |
| Centre d'intérêt : | <p>Travailler avec mes territoires voisins sur tout le Bassin Versant Revoir mon fonctionnement hydraulique pour satisfaire tous les usages Engager des actions d'entretien et de préservation sur les secteurs abandonnés : Permettre aux activités de se maintenir, de se développer dans le respect les unes des autres Préserver ma richesse environnementale et mes caractéristiques : je suis une zone humide Réduire l'impact des espèces invasives de plus en plus nombreuses (ragondin, écrevisse de Louisiane, Jussie ...) qui me posent de plus en plus de soucis Permettre aux acteurs impliqués de poursuivre leur travail ensemble pour mon bien être Etc.</p> |
| Personne référente | <p>Communauté de Communes du Pays Santon QUILLET Jean-Marie Tel : 05-48-98-23-46 jm.quillet@cc-pays-santon.fr</p> |

L'ABEILLE INDISPENSABLE À LA VIE

- La vie de l'abeille



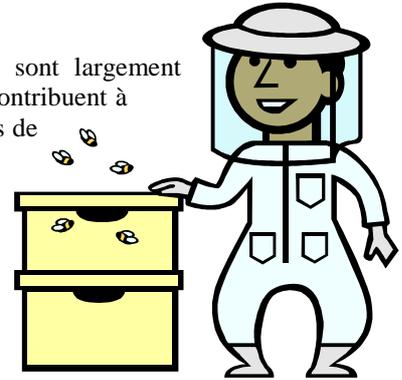
L'abeille, insecte sociable par excellence, vit en colonie plus ou moins importante de 20 000 à 80 000 individus. Seule la reine (ou mère) peut vivre trois ou quatre ans. Elle a deux principales fonctions qui consistent à pondre et à réguler par des phéromones les activités de la colonie. De l'œuf à la naissance d'une ouvrière, il s'écoule 21 jours. L'ouvrière ne vit que trois ou quatre semaines.

- Le rôle de l'abeille dans la biodiversité

Abeilles et fleurs sont indissociables, leurs relations mutuellement bénéfiques sont largement responsables de la biodiversité végétale que l'on connaît aujourd'hui. Les abeilles contribuent à la reproduction sexuée, donc à la survie et à l'évolution de plus de 80 % des espèces de plantes à fleurs.

- L'abeille clé de voûte de la flore

Les caractéristiques de l'abeille en font un agent pollinisateur remarquablement efficace pour un grand nombre d'espèces végétales. Les fleurs pollinisées par les abeilles donnent des fruits de qualité supérieure (volume, saveur).



Guy BOUYER

LES FRÊNES TÊTARDS

Le Frêne Têtard : un patrimoine à préserver ?



Des arbres qui servent également de délimitation de parcelles

Le frêne têtard : derrière ce nom original se cache un arbre dont les branches sont coupées au même niveau tous les 7 à 10 ans, formant alors progressivement une boule appelée la tête.

Cet entretien si particulier a une histoire car les frênes constituaient une haie naturelle, dense, et très productive sans prise au vent excessive et dont les jeunes pousses, issues des branches coupées à 2-4 mètres du sol, étaient inaccessibles aux bovins un peu trop gourmands.

Mais il a aussi une contrepartie car l'élagage en hauteur est difficile. Et pourtant, il est indispensable si nous voulons conserver ce patrimoine si caractéristique du delta.

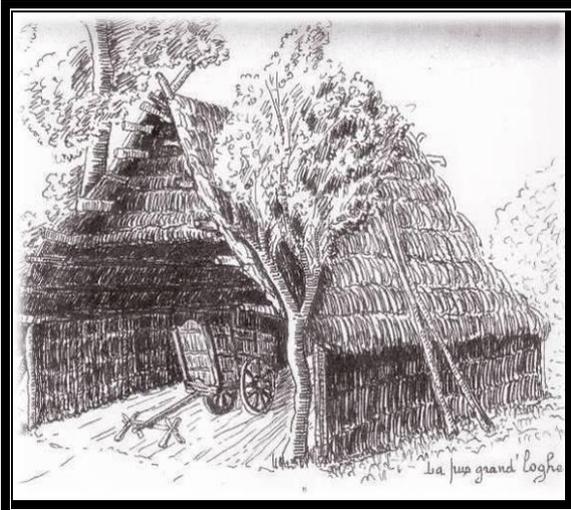
C'est pour cette raison que les contrats Natura 2000 prévoient le versement d'aides financières pour vous aider à faire entretenir les frênes têtards présents sur vos parcelles. Si ces contrats vous intéressent, vous pouvez contacter Emilie.General au (05) 46 82 12 34 qui vous donnera toutes les informations utiles sur les conditions d'obtention de ces aides.

A terme la Communauté de Communes pourrait elle aussi entrer dans le jeu en

proposant une aide matérielle à l'émondage des frênes. Tout dépendra du nombre de propriétaires intéressés. Si vous souhaitez préserver ces arbres et que les outils Natura 2000 ne sont pas adaptés, n'hésitez plus, faites-vous connaître auprès de Jean-Marie QUILLET à la Communauté de Communes !



Les frênes têtards marquent le territoire par leur forme mais également leurs alignements caractéristiques.

ROUCHES MATIERES PRECIEUSES

Ce croquis réalisé par Mr Henri JOUSSEAUME dans son ouvrage manuscrit « LA BENASSE AUX BABOUNUT » représente une loge (abri-remise) dont l'élément principal de construction est la rouche.

Le texte ci-dessous évoque un litige datant de 1820 environ et nous a été fourni par Jean-Yves JOUSSEAUME demeurant à Toulouse dont la résidence secondaire familiale est située au Grand Village de Courcoury.

« Les habitants propriétaires du village de l'Aubrade, commune de Courcoury, ainsi que leurs ancêtres, possèdent une pièce de marais à fourrage et pacage, joignant ledit village, où de tous les temps ils y ont pacagé et tiré des rouches et autres fourrages sans aucun trouble. Actuellement d'autres habitants du village de la Maissonnette éloigné de ce marais d'environ 300 toises, se permettent d'y pacager contre le vœu de ceux de l'Aubrade, en disant que leur village est bâti comme celui de l'Aubrade en le fief dépendant du prieuré de St-Eutrope et que ce marais était aussi en la paroisse de St-Eutrope. »

« Au moment de la Révolution, on a mis un impôt sur le marais qui a été payé par les habitants de l'Aubrade et non de la Maissonnette. Lors du cadastre, il y a environ 15 ans lesdits habitants de l'Aubrade ont pris chacun sur leur article d'imposition leur portion de cet objet. »

« Aujourd'hui ceux de la Maissonnette d'après l'avis de leur conseil sont de volonté de présenter à Mr le sous préfet une pétition en disant que ce marais est communal, pour la commune de Courcoury dépendant du prieuré de St-Eutrope et doit être vendu comme domaine national. »

« Il ne sera pas difficile de prouver par les hauts lieux des environs qu'il n'y avait que les habitants de l'Aubrade qui pacageaient et tiraient du fourrage dans ce marais. Et si ceux de la Maissonnette y ont pacagé quelques fois, ce n'était que dans les saisons, où ordinairement les marais sont libres comme les prairies après la récolte. »

NB : La rouche était très utilisée antan. Pour les Courcourais, la foire de Gémozac, entre autres, était un lieu de négoce très prisé de ce matériau.

Enquête Effraie des clochers



L'Effraie des clochers est intimement liée aux constructions humaines. Elle s'installe dans des endroits calmes (clochers, granges, greniers...) pour nicher ou se reposer pendant la journée. C'est un allié naturel des agriculteurs qui peut prélever quelque 3000 rongeurs durant une année. Malheureusement, cette espèce patrimoniale est menacée. La disparition de ses sites de reproduction est l'une des causes de son déclin.

Questionnaire

La chouette est-elle présente sur le territoire de votre commune en 2010 ?

Oui Non

Si oui, Observée

Entendue

Cadavre découvert

Nid localisé

Clocher

Grange

Autre :

Accepteriez-vous de favoriser la présence de l'Effraie des clochers par la pose de nichoir(s) ?

Oui Non

Remarques :

.....

Commune :

Personne à contacter: Tél :

Mail :@.....

A renvoyer à :

**Ligue pour la Protection des Oiseaux - Groupe Charente-Maritime
 Maison des associations - 99 rue Nicolas Gargot - Tasdon - 17000 LA ROCHELLE**

Fleurs Sauvages



Herbe à Robert, bec de grue
Rocailles, murs humides



Bouton d'or – Renoncule âcre
Prairies humides



Bugle rampante
Prairies fraîches



Stellaire holostée
Bords des chemins humides



Renoncule aquatique
Prairies inondées, étangs



Ail des ours –
Sous-bois humides



Euphorbe des marais
Prairies humides



Pissenlit
Dent de Lion



Potentille ansérine
Prairies bordures cours d'eau



Petite camomille
Friches – sols secs



Sceau de Salomon à fleurs
nombreuses
Sous-bois humides



Pâquerette
Fleurit toute l'année
depuis le printemps



Iris des marais - Iris jaune
Flambe d'eau
Fleurit au bord des eaux
stagnantes ou courantes



Lotier corniculé – trèfle cornu
Bordure des chemins – terrains
secs



Chélidoine, herbe aux verrues
Décombres, murs des jardins



Lamier blanc, ortie blanche
Décombres, murs et remblais

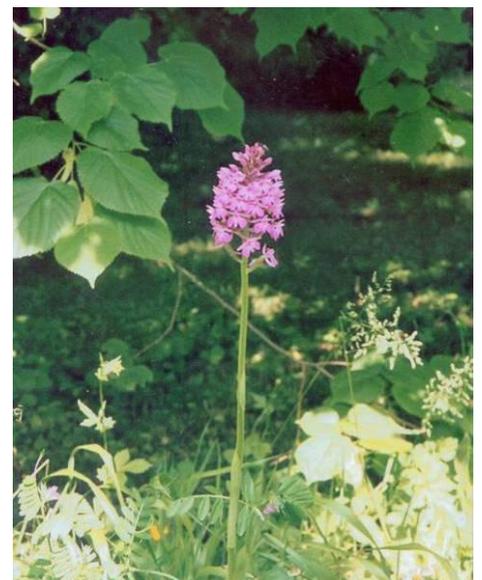


Mauve
Décombres, bordure des chemins



Plantain bâtard, langue d'agneau
Prés, pâturages, terrains de
sport

Orchidées et papillons



NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

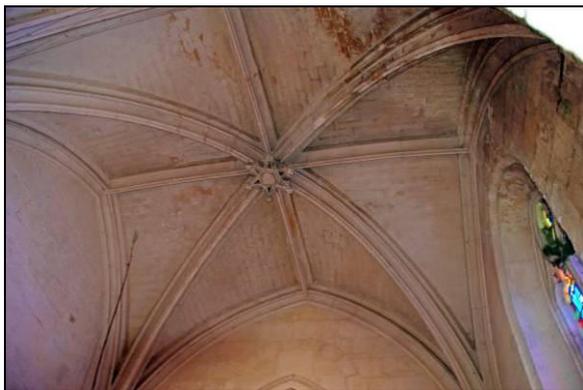
ÉGLISE SAINT MARTIN DE COURCOURY

A l'entrée du chœur : une chapelle gothique, dédiée à Notre Dame, ouvre le mur nord de l'église « par une grande arcade brisée fortement moulurée, portant sur la clef le blason intact d'une famille non identifiée. » ⁽¹⁾.

En termes héraldiques c'est « un blason, parti, au premier de gueules, au second d'un demi-vol »



Blason seigneurial (XVème siècle)



Chapelle Notre Dame (XVème siècle)

Cette arcade donne accès à une chapelle dont la voûte octopartite est divisée par des nervures en pierre retombant, sans l'intermédiaire de chapiteaux, sur des bases prismatiques. « La clef (de cette voûte) est une étoile à six branches évidées. » ⁽¹⁾

Comme le signale Yves BLOMME, les églises charentaises où l'on se contente d'ajouter au sanctuaire roman une chapelle latérale gothique sont nombreuses.

Cependant l'adjonction gothique de l'église Saint Martin est de bonne qualité. Le soin apporté à la construction de cette chapelle et la présence d'une décoration héraldique ne laissent guère de doute sur sa destination. Marc SEGUIN nous rappelle en effet qu'au XV^e siècle (et jusqu'au milieu du XVI^e) « le haut justicier, fondateur des églises paroissiales de sa châtellenie, est en principe inhumé devant l'autel de l'église principale, décorée d'une lître à ses armes ... ses vassaux se contentant d'une chapelle latérale sans lître. » Yves BLOMME insiste sur la qualité du bâti de la chapelle de Courcoursy « aux nervures le plus souvent engagées, à la mouluration (...) conduite jusqu'au sol où une série de bases prismatiques (...) la reçoivent sur un socle polygonal. » ⁽²⁾ Si l'on

ajoute que cette chapelle est éclairée à l'est par une belle baie à remplage flamboyant **sa destination seigneuriale est une hypothèse hautement probable**. Les seigneurs de Courcoury auraient disposé avec cette chapelle d'un culte familial assuré par des prêtres rémunérés, priant pour le salut de leur âme.

A la fin du moyen âge il y avait donc un seigneur à Courcoury dont le blason est encore visible à l'entrée de la chapelle Notre Dame. S'agissait-il d'un vassal du puissant Sire de Pons qui revendiquait la possession de la Seugne, et dont la châtellenie s'étendait sur la paroisse de Courcoury au XV^e siècle ? Où se situait le château de Courcoury ? A l'emplacement de l'actuel Logis, comme certains l'affirment ? Comment se nommait cette noble famille ? Si un érudit local pouvait nous renseigner nous lui en saurions gré.

La suite de la visite au prochain numéro.

Michel BOUTINON

- ⁽¹⁾ A. GENSBEITEL : fiche de présentation à la Commission Régionale du Patrimoine (11/02/03)
⁽²⁾ Y. BLOMME : Architecture gothique en Saintonge et Aunis (éd. BORDESOULES – 1987)

LA CROIX HOSANNIÈRE

A Courcoury se dresse une très belle croix hosannière entre l'église et la Mairie. Elle est datée de 1782 et signée par son auteur.

Comme dans les cimetières charentais elle se trouvait dans l'ancien cimetière.

Elle porte ce nom de croix hosannière en souvenir de l'entrée du Christ à Jérusalem. Tous les ans en mémoire, le dimanche des Rameaux, une procession défilait dans le cimetière. Les fidèles chantaient un chant de joie, l'Hosanna – mot hébreu signifiant « Sauve-nous, Seigneur ! - et déposaient au pied de la croix un rameau de buis. Elle reçut également les processions de la Fête-Dieu. Décorée et vénérée elle servait de reposoir.



Il semble que cette tradition se soit éteinte avec la dernière guerre.

Dans les années 90, cette coutume « relancée » pour les Rameaux et les Communions Solennelles, a définitivement cessé.

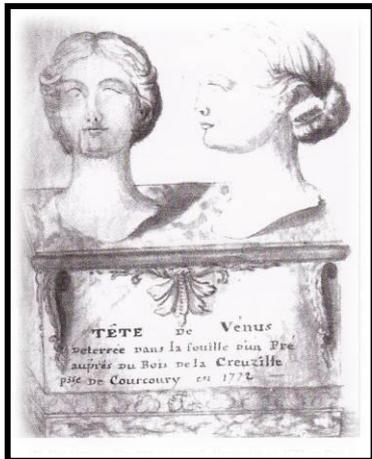


Mme J.RUI

BOIS DE LA CREUZILLE

Le bois de la Creuzille s'étend, à l'ouest du chemin des Tréans, en contrebas de la route départementale 128, et des villages de Villeneuve et de la Métairie.

A différentes époques, ce site a fait l'objet de nombreuses et fructueuses recherches.



En 1722, fut déterrée dans la fouille d'un pré dans le secteur de la Métairie, une sculpture de tête féminine (Faustine la Jeune ?) en marbre blanc des Pyrénées. Cette œuvre fut acquise et transmise plusieurs fois jusqu'à sa disparition. Toutefois, le dessin aquarellé de Bourignon peut être vu à la Médiathèque départementale de La Rochelle. (Archives Départementales de la Charente-Maritime).

Fut découvert aussi un chapiteau corinthien.

Selon document émanant de l'Atelier du Patrimoine de Saintes : « la découverte de mosaïques, de fresques, de tuiles à rebord seraient les vestiges d'une chapelle construite entre le bois de la Creuzille et le domaine de Méthéreau (la Métairie) et appartenant au Sieur Pichon de Lagord, conseiller et procureur du roi en l'élection.

En 1717, fut bénié par Messire Ch. Dubourg, grand vicaire de Monseigneur Henri Le Pilleur, évêque de Saintes, une chapelle sous le titre de l'Assomption de la glorieuse Vierge Marie.

En 1724, le douzième jour du mois de juillet, vu la permission du vicaire général de Monseigneur Léon de Beaumont, seigneur, évêque de Saintes Marquensin de Clamerin, vicaire général, de Messire de Labeyrie, curé de St-Pierre de Saintes, et de Messire Bachelot, promoteur, curé de Sainte-Colombe de Saintes en date du susdit mois et vu les dispenses de parenté du 3° et 4° degré tant de la part dudit évêque et du chapitre de l'église cathédrale de Saintes, avons donné la bénédiction nuptiale à Messire François Pichon, écuyer seigneur de Lagord, et demoiselle Jeanne de Cursay en la Chapelle de son père en la paroisse St-Martin de Courcoury appelée Monthéreau en présence des soussignés : F. Pichon, J de Cursay, L. Pichon - Curé de Bussac, J. Pichon, Elie Monthéreau, G. de Lajus, prieur et curé de Saint-Martin de Courcoury. »

Le bois de la Creuzille est divisé en une dizaine de parcelles appartenant à divers propriétaires. Leurs projets de reboisement ont dû être abandonnés du fait de la présence de nombreux matériaux de construction en sol et sous sol. Au fil des années, Dame Nature a fait naître de magnifiques spécimens de chênes, érables et autres feuillus. Hélas, les effets de la tempête de décembre 1999 et autres coups de vent sont encore bien visibles. Nombre d'arbres tombés se désagrègent au fil du temps gisent dans un enchevêtrement inextricable.

TRUCS ET ASTUCES

Piqûres de guêpe : Retirer le dard (si possible) et frotter l'endroit endolori avec de la menthe ou du persil.

Brûlures : L'oignon écrasé et appliqué en cataplasme soigne les brûlures légères, les furoncles et les abcès.

Persil : Pour activer la germination, placer les graines 24 heures dans de l'eau tiède. Laisser sécher une heure sur un buvard avant de semer.

Jardinières : Après une sécheresse dans les jardinières, pour drainer la terre, planter une fourchette dans la terre pour que l'eau d'arrosage arrive jusqu'aux racines

Blanc d'œuf : Pour séparer de manière très simple le blanc du jaune d'œuf, cassez-le sur un entonnoir.

Œufs en neige : Ajouter une pincée de sel aux blancs les fera monter plus vite.

LA VIE DE COURCOURY PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE **À TRAVERS LES ARCHIVES MUNICIPALES**

Pendant toute la période de la guerre *Monsieur Mervaud Aristide* est le maire de Courcoury.

Dans les registres des délibérations du conseil municipal de Courcoury la première référence implicite à la guerre est datée du 20 avril 1940 par la nomination à titre provisoire de Monsieur Coti Antoine, réfugié en provenance de Paris, au poste de secrétaire de mairie en remplacement de Monsieur HARVIER mobilisé. Suite à l'armistice de juin 1940, notre commune est située en zone occupée, tout en restant sous l'administration du gouvernement français qui à partir de juillet 1940 devient le régime de Vichy dirigé par le Maréchal Pétain, chef de l'Etat français.

Les délibérations du conseil municipal entre 1940 et 1945 montrent l'imbrication de préoccupations locales et nationales.

Le 6 juillet 1941 le conseil municipal décide :

- l'installation du téléphone à la mairie pour un budget de 500 francs
- l'équipement d'un terrain de sport attenant à l'école des filles, un budget de 5000 francs est voté pour les premiers aménagements. Ceci ne fut réalisé qu'après guerre faute des matériaux et main d'œuvre nécessaires.
- d'appliquer une circulaire préfectorale qui impose aux communes d'installer une cantine scolaire devant fonctionner le 1 octobre, un budget de 500 francs est voté pour parer aux premiers frais

Lors du conseil municipal du 8 mars 1941 il est décidé de donner le nom de Place du Maréchal Pétain à l'actuelle place de l'Eglise, non encore baptisée.

Le 21 septembre 1941 suite à une note du préfet informant qu'une édition spéciale du Secours National de l'effigie du Maréchal Pétain est vendue aux prix de 1500 francs ou 250 francs au profit des familles de prisonniers, le conseil décide de l'achat d'une effigie pour la Mairie de l'édition à 250 francs.

Le 31 octobre 1944 « *le Conseil municipal adresse à M le Général de Gaulle président du Gouvernement Provisoire de la République Française l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance pour l'œuvre de libération de la France entreprise alors que tous désespéraient et cependant menée vers une fin heureuse que nous espérons prochaine. Certain d'exprimer le sentiment unanime de la population il fait confiance au gouvernement pour rétablir dans notre pays l'ordre et la discipline, faire rendre gorge aux profiteurs de guerre, rendre la réaction impuissante, épurer les cadres de l'Etat pour en éliminer les ennemis de la République et tous ceux qui ont trahi la France ou se préparent à trahir le peuple des travailleurs et diriger les grands services de la Nation de telle façon que dans une paix durable chaque citoyen puisse jouir avec équité du maximum de bien être compatible avec les circonstances.* »

Ces délibérations de 1941 et 1944 peuvent aujourd'hui nous apparaître comme contradictoires. Elles sont en fait révélatrices de l'évolution de l'opinion publique française pendant la guerre. Celle de 1941 nous montre la popularité du Maréchal, auquel la majorité des français fait confiance au début de la guerre. Elle participe aussi au culte du Maréchal mis en place par le Régime de Vichy. Celle de 1944 met en évidence l'engouement des français pour le général de Gaulle du à son action pour la libération du territoire car ils n'ont jamais accepté l'occupation. Elle est révélatrice de leur aspiration à retrouver la paix.

De nouvelles décisions montrent que la paix revient dans notre commune :

Le conseil municipal du 24 juin 1945 décide d'offrir un livret de caisse d'épargne de 200 francs pour les élèves admis au certificat d'étude.

Le conseil municipal du 11 août 1945 considère que le retour à la vie normale permet à nouveau des fêtes publiques et vote un budget de 10 000 francs pour leur organisation.

La guerre pour les habitants de Courcoury est bien finie.

JM Keller

SOURCE ATELIER DU PATRIMOINE : LEGENDES DU TERRIER DE LA FADE

| LEGENDE DU TERRIER DE LA FADE | LEGENDE DAU TEURRIER DE LA FADE |
|----------------------------------|------------------------------------|
|----------------------------------|------------------------------------|



Fosse à Gerbaud



Terrier de la Fade

| | |
|--|---|
| <p>Près des bords verts de la Charente Est Courcoury Baigné surtout par l'eau dormante De nombreux ris</p> <p>Là les canards et les sarcelles Jouent sur les eaux Puis gentiment secouent leurs ailes Dans les roseaux.</p> <p>Les hommes font la chasse Dans les marais Ou vont capturer dans leur nasse Le poisson frais.</p> <p>Les femmes à la veillée Sans se lasser Content les malheurs d'une fée Des temps passés.</p> <p>Nous avons tout près, disent-elles, Un haut sommet Arrondi comme une mamelle Pleine de lait</p> <p>Ce fut la fée qui fit jadis ce monticule Pour venger la mort de ses fils Pauvre Gudule...</p> | <p>Dans thieuqu'endret d'la Gaule In'fade avait deu fi. In matin theéllés pour'chers drôles S'amusiant aux fins bords d'in ris Près d'la grand fousse Arghentine Où l'ève viroune et bianchit Et coule sans bruit, la câline</p> <p>In maufazant, in grand chéitit passit Et zeu fazit acrère Qu'au fond o y avait d'l'argent Coum'y veniant pour s'y vouère, I se sont nighés boun'ghent</p> <p>Leur maman, pour'timbrée Après aoer longtemps braillé, S'échugit tout épieurée : Grand creux, jhe vas t'combié.</p> <p>Thielle'fade avait boun'pougne A s'en fut dans n'in mitant d'champ ; Troés, quat'cots d'beuche à doune, O n'en sortit grou coum'granghe.</p> <p>A zou mettit dans son d'vanteau, Peur zou porté dans le ruisseau. Au bout de deux ou troés veursennes In'de ses attaches cassit, Ah l'biâ teurrier qu'o fazit.</p> <p>L'histoère en est contée Peur les ghens de Crécaury Montrant la fousse Arghentine Où les drôles avant péri.</p> <p>La fousse à Gherbaut qu'est ronde Semble à l'enlevar dau peu. Tant qu'à la Fade, le monde Ne l'avant vue depeux.</p> |
|--|---|

PUBLICITE ANCIENNE

PULVERISATEUR (type 2867)

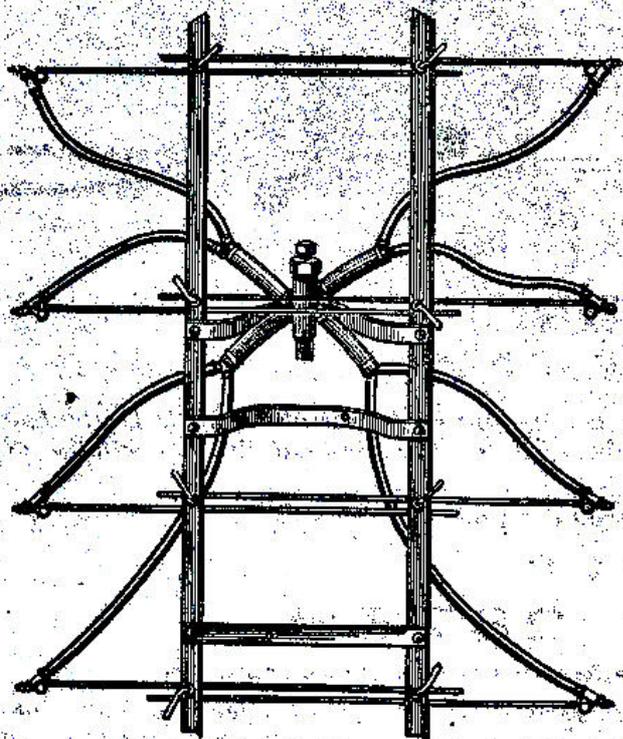
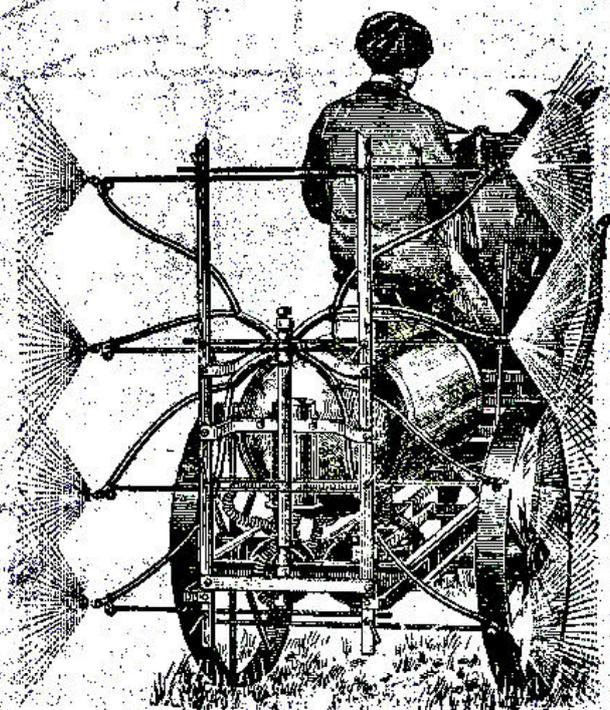
pour Vignes sur fil de fer

La disposition du robinet permet de traiter un seul côté si on le désire, de faire fonctionner tous les jets ou une partie seulement.

Les roues sont toutes les deux motrices, chose indispensable pour assurer à la machine une marche régulière et une longue durée.

Dans un but d'économie, toute au détriment de la machine, une partie des constructeurs n'emploie qu'une seule roue motrice. Celle-ci patine en terrain gras et saute au lieu de tourner en terrain molleux. La pression est très irrégulière et presque toujours insuffisante. L'usure est très grande.

Tous ces inconvénients sont évités avec les Pulvérisateurs « **CASTAING** ».



Le récipient est en cuivre rouge très fort.

DÉTAILS DE MONTAGE

DU DISPOSITIF DE JETS POUR VIGNES

LA VIE AU QUOTIDIEN

ETAT CIVIL

➤ Naissances (depuis le 10 décembre 2009) :

DUCHE Enzo né le 11 décembre 2009
L'HOSTIS Jade née le 02 mars 2010
CAJUS Baptiste né le 19 mars 2010



➤ Mariages (depuis le 10 décembre 2009) :

CHOISY Lionel et CASTET Evelyne le 13 Février 2010

➤ Ils nous ont quittés (depuis le 10 décembre 2009) :



M. DROUHARD Pierre le 09 janvier 2010
Mme BRUNEL Irène (épouse GABORIEAU) le 18 janvier 2010
Mme. GINDREAU Antoinette (épouse LUGROS) le 01 février 2010
M. TARIN Claude le 06 avril 2010
Mme GAZEAU Marie le 29 avril 2010
M. BERTAUD Kléber le 21 juin 2010

Sincères condoléances aux familles.

Repas CCAS 20 décembre 2009

Le repas du CCAS a été l'occasion de rassembler les anciens de notre commune autour d'un repas et d'une animation très appréciée. Rendez-vous en fin d'année 2010 !



Vœux et départ en retraite Mme CHANTOURY

La cérémonie des vœux de la municipalité a été l'occasion de remercier Mme Chantoury qui a fait valoir ses droits à la retraite. M. Pierre DUHARD (Maire honoraire) et M. Eric BIGOT (actuel Maire) ont pu retracer sa carrière au sein de la commune.



Passage de la course Bordeaux-Saintes à Courcoury le 14 mars 2010



Théâtre 21 mars 2010



L'après-midi théâtre du dimanche 21 Mars a permis de remplir la salle des fêtes pour un spectacle d'humour et de suspense. La compagnie Clin d'œil de Saint-Sever de Saintonge a ravi le public et nous espérons les revoir bientôt dans notre commune avec une nouvelle pièce.



Réunion Publique Budget et Projets

Depuis les élections, l'équipe municipale s'est engagée à communiquer sur le budget et les projets de la commune. Cette présentation 2010 a eu lieu à la Maison de la Seugne le 2 avril dernier.



Inauguration de la salle de la Maison de la Seugne



Le conseil municipal honore la mémoire de M. Jean-François DINAND, fonctionnaire de l'ONCFS, passionné de la nature en donnant son nom à la salle de réunion de la Maison de la Seugne. Suivant la volonté de la famille, cette cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité.

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Continuant dans sa volonté de communication et d'information, l'équipe municipale a invité la population à une réunion publique pour discuter sur le devenir de notre école. Plusieurs pistes ont été évoquées et plus particulièrement un élargissement du R.P.I. maternelle (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Les Gonds à l'ensemble des cycles des deux écoles.

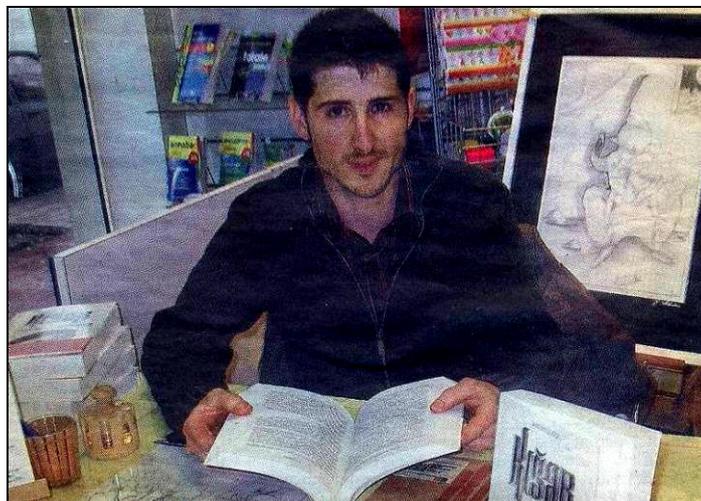


Cérémonies du 8 mai 2010

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en fin de matinée. Après le traditionnel défilé entre la Mairie et le Monument aux Morts, les honneurs faits aux anciens combattants, la population présente s'est retrouvée autour d'un verre de l'amitié dans la salle associative René Guillot.



B. Judde : un jeune Courcourais a choisi l'écriture



B. Judde, installé avec sa famille sur notre commune a décidé d'abandonner son métier de juriste fiscaliste pour vivre de sa passion : l'écriture. En décembre 2009 il a publié son premier ouvrage « *Kisar, la légende des lutins* », premier tome d'une série qui doit en comporter 6. Ce livre est un récit de « fantasy », un genre littéraire entre imaginaire et réel. Depuis sa sortie B. Judde présente son livre dans de nombreux salons littéraires et librairies de la région. Pour conduire à bien ses nombreux projets, l'auteur a créé sa propre maison d'édition.

Offert par l'auteur à la bibliothèque, ce livre y est disponible, venez le découvrir !

LA VIE DE L'ÉCOLE : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

La classe de cycle 3 a pu pendant trois jours en octobre s'initier à la voile sur la Charente



« Pour naviguer sur la Charente il nous fallait amener : deux pantalons légers, deux paires de chaussettes, deux pulls, une casquette, une paire de chaussures, une serviette de bain, un sac en plastique, un cordon pour les lunettes. »

La baie vitrée

« A présent, nous avons une belle salle de jeu où il ne fait pas froid pour jouer au baby-foot et pour nous abriter de la pluie. »



Le tilleul



Le vendredi 4 Décembre un tilleul a été planté par Joël avec les enfants, devant l'équipe éducative et les représentants de la municipalité .Un goûter a été offert par Mr le maire pour clôturer cette manifestation. »

Le 11 novembre

« Pourquoi nous sommes venus ? Le 11 Novembre, les gens vont au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France de 1914 à 1918 pendant la 1ère guerre mondiale. Qu'est ce qu'on y fait? Les enfants déposent les fleurs au pied du monument. Ensuite quelqu'un lit les noms des soldats morts pour la France et après il y a la minute de silence, puis nous allons à la salle associative pour un vin d'honneur. Parfois, à la cérémonie, des gens racontent une histoire d'un soldat, de sa famille ou d'un ami. Pour aller à la cérémonie, il y a un défilé où les gens viennent directement former un cortège. »



Le repas de fin d'année offert par la municipalité et la fête de Noël



Des changements aux « Renardeaux »

Le mouvement du personnel de la communauté de communes du Pays Santon a conduit à un changement concernant le personnel de l'accueil périscolaire. Mme BODET Brigitte devient la directrice de l'accueil périscolaire. Mme Sabrina LUSSAUD est titularisée avec un horaire accru et rejoint l'école Léo Lagrange de Saintes. Mme ROUZEAU Marlène devient animatrice et agent d'entretien. Mme Yvette BODIN est actuellement en arrêt maladie.

Nous ne pouvons que regretter le départ de Mme LUSSAUD et de Mme BODIN qui ont fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et qui se sont fortement investies dans la vie de notre école. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et nous ne les oublierons pas.

Nous accueillons chaleureusement Mme Bodet et Mme ROUZEAU en mettant tout en œuvre pour les intégrer pleinement à la vie de notre école.

Du 8 au 12 mars l'école fut transplantée à Suc et Sentenac dans les Pyrénées ariégeoises



A l'initiative de ce projet, les institutrices Mme BRUNET et Mme MASSE ont, avec l'appui de Mme AUDAIRE et Melle POTIER, encadré les enfants. Ce voyage fut financé par les familles (70 € par enfant) et la participation de l'APE (2500€), de la région Poitou-Charentes (800€) et de la municipalité (3000€).



Pendant une semaine la neige fut au rendez-vous, permettant aux enfants de découvrir le milieu montagnard dans des conditions idéales pour le ski et raquettes et bien d'autres activités.



Ce séjour fera certainement partie des souvenirs heureux des enfants.

La vie de la bibliothèque

Après un an de fonctionnement nous pouvons tracer un premier bilan chiffré :

- ✕ Nombre d'inscrits : 92
- ✕ Total des prêts : 793 auxquels il faut ajouter ceux faits auprès des élèves de l'école qui viennent régulièrement à la bibliothèque
- ✕ Total des visites : 488

L'équipe des bénévoles remercie tous les lecteurs qui viennent partager avec eux la passion des livres et invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à venir profiter de ce service offert aux habitants de notre commune et à intégrer leur équipe, pour ceux qui le souhaitent.

A partir du mois de juillet les horaires du mercredi uniquement sont modifiés pour mieux tenir compte des demandes des lecteurs.

L'espace bibliothèque sera ouvert le mercredi de 16h30 à 18h30.

La bibliothèque se veut aussi être un espace d'animation.

Du 26 mai au 2 juin l'équipe des bénévoles a organisé à la Maison de la Seugne une exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt « voyage autour du goût »

Les enfants de l'école ont été associés à cette manifestation par un repas à la cantine leur faisant découvrir différents saveurs et en visitant l'exposition où ils ont pu déguster des saveurs insolites.

Le 28 mai au soir Mme Adam de la bibliothèque de Fontcouverte et Mme BRUNETOT de la bibliothèque du Douhet nous ont fait découvrir lors d'une soirée lecture des textes tirés de différents auteurs sur le thème du goût. Ce moment fut fortement apprécié par les participants qui ont été enthousiasmés par cette lecture spectacle.



Nous remercions tous les participants et plus particulièrement les bénévoles de la bibliothèque pour l'organisation et Mesdames ADAM et BRUNETOT pour leur prestation de grande qualité.

Retenez dès à présent la date du samedi 30 octobre 2010 où l'espace bibliothèque vous propose de venir passer une soirée en compagnie de Pierre Dumousseau accompagné de Stéphanie BROUARD pour un spectacle entre contes et chansons sur le thème des gens de mer.

Le coordinateur de l'espace bibliothèque : Jean Marc Keller

70^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le 18 juin 1940 le Général De Gaulle a su faire preuve d'un discernement rare qui caractérise ceux qui ont une vision de l'histoire. Il aura aussi fallu le courage des combattants de la France Libre de la Résistance et des troupes de l'Europe. Ce fut grâce à ces femmes et ces hommes, que commença, en France les Maquis et dans les sables d'Afrique ou du Moyen Orient, la « Grande lutte des ténèbres ».



A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin, honneurs furent rendus aux anciens combattants de 39/45 de Courcoury. Monsieur GUICHARD, seul présent, a eu les reconnaissances des Courcourais et Courcouraises après avoir évoqué son parcours militaire :

Monsieur GUICHARD André, vous êtes né le 10 Février 1919 à THENAC.

Appelé sous les drapeaux en 1939 à Libourne dans l'infanterie vous avez été volontaire pour rejoindre Saintes. Puis vous êtes parti sur le front à Châlons-sur-Marne avant la débâcle. Passé en zone libre vers Gien vous rejoignez le régiment du 2° chasseur à Jujurieux dans l'Ain dans une caserne provisoire.

Avec une dizaine de volontaires vous allez faire du bois pour le bataillon à Chevanel dans l'Ain ou viviez dans une famille d'accueil avec laquelle vous avez gardé de bons rapports avec les générations futures jusqu'à aujourd'hui. Vous avez été démobilisé en 1940 et repris votre travail agricole.



FÊTE DE LA MUSIQUE : CONCERT DU 20 JUIN 2010 EN L'ÉGLISE DE COURCOURY



Le 20 juin, Église comble pour la Fête de la musique à Courcoury. Le programme éclectique de la chorale « Chant des Champs » a été fort apprécié si l'on en juge par les « bis » du public. Quant aux rythmes flamencos du « Duo Linares » ils ont enfiévré l'auditoire qui a eu de la peine à quitter la salle à la fin du concert.

La chorale « Chant des Champs » est basée à Courcoury. Elle recrute toute personne désirant chanter, même sans connaissance musicale. Les répétitions ont lieu tous les mardis de 18 H 30 à 20 H à la salle associative.

Reprise de l'activité = début septembre 2010

VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

Annuaire des associations

PIBOLE SAINTONGEASE

Président : Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

PARENTS D'ELEVES

Président : Dominique BRUMAUD 05 46 91 85 22

COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

CORCOSSE AMITIE

Président : Jean-Paul BABIN 05 46 91 04 56

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD 06 81 71 65 46

SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT 05 46 98 04 53

COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN 05 46 91 08 70

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : 05 46 91 96 25
06 84 54 29 93

ACDC

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

« CORCOSSE AMITIE »

* **Les statuts du Club** ont été revus, le règlement intérieur a été mis en place. Le Club a été confronté à de grosses difficultés (problèmes de santé pour nos anciens, démission pour cause d'éloignement pour Serge Durand)

L'Association est ouverte aux personnes de plus de 55 ans, retraitées et préretraitées, à leurs conjoints plus jeunes, aux personnes handicapés et à toute personne qui permet la mise en œuvre d'activités spécifiques au sein de l'Association (chef de chœur, professeurs de peinture, gym, par exemple) ayant adhéré aux statuts, à jour de leur cotisation et participant aux activités du Club. Ce sont là les « membres actifs ».

L'Association peut également comporter des membres « d'honneur » ; ce titre est décerné par le Conseil d'Administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.

Elle peut comporter enfin des membres « bienfaiteurs » ; ce titre est décerné par le Conseil d'Administration de l'Association en fonction des cotisations volontaires apportées par lesdits membres.

Ces titres confèrent aux personnes concernées le droit de participer aux Assemblées Générales sans droit consultatif et de vote.

* Constitution d'un **nouveau conseil d'administration**.

Monsieur BABIN Jean Paul, Président
Monsieur PONCHON Jacques, 1^{er} Vice Président
Monsieur ROBERT Jean Mary, 2^{ème} Vice Président
Monsieur MELLIER Jean Michel, Secrétaire
Madame RICHARD Arlette, Secrétaire adjointe
Madame BABIN Colette, Trésorière
Madame BRUNG Gisèle, Trésorière adjointe

* Le **programme du 1^{er} semestre 2010** a été entièrement réalisé. Un voyage est à l'étude pour nos adhérents. La randonnée pédestre semi-nocturne en collaboration avec l'ACCA est fixée au 12 juin.

Autres dates à retenir :

- * *randonnée pédestre* (Club) Courcoury – Les Gonds
6 juillet avec pique-nique sur Courcoury
- * *journée détente* : 7 octobre (repas gratuit)
- * *goûter des enfants de l'école* : 16 décembre
- * *repas des anciens* : 19 décembre (voir CCAS)

Journée de chasse sur la commune : vendredis 22 octobre et 26 novembre,
3^{ème} journée à définir

Le Club des Aînés ruraux invite toutes personnes intéressées par le **bridge** et le **tarot** à prendre contact par téléphone au 05-46-91-04-56 de préférence le soir à partir de 19 heures ou venir nous rencontrer les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14 h à 17 h 30, à la salle association « René Guillot », place de la Mairie.

Pour vous initier ou pratiquer ces deux activités, notre Club compte parmi ses adhérents des personnes très qualifiées en particulier en bridge.

Ces activités pourraient se pratiquer dans la journée ou en soirée suivant la disponibilité de chacun.

Activités du club :



Joyeux anniversaire à REINE ROUILLE :





Vie de l'association :

L'association a enregistré environ 40 inscriptions cette année encore. Les deux séances de gymnastique animées par Corinne, professeur de l'Elan Saintais, ont toujours le même succès. Ils se déroulent les :

**lundi de 20h à 21 h
et
mercredi de 19 à 20h**



La joie de vivre est toujours présente car ce moment sportif est aussi une détente pour beaucoup. L'activité « step » séduit les adhérentes. Il a lieu le dernier lundi du mois. Cette année, une séance de gym chorégraphique a eu lieu le deuxième lundi du mois ou parfois les mercredis pour alterner avec les séances de gym.



**La CALAS vous souhaite un bon été
et vous donne rendez-vous
le mercredi 1er Septembre 2010
19h - 20h salle des fêtes**

Pour toutes informations complémentaires 05-46-97-84-47



Actualité APE

DE NOTRE ECOLE DE COURCOURY

SUC et SENTENAC Mars 2010

Quel moment formidable et inoubliable pour nos enfants. Merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal qui n'ont pas hésité une seconde à financer le transport de nos enfants, aux maîtresses de l'école Frédérique et Laurence ainsi que Françoise notre cantinière préférée et Emilie d'avoir accompagné et pris en charge toutes les classes de l'école. Je me permets, une fois n'est pas coutume, de remercier également les bénévoles de l'association des parents d'élèves, ça fait plaisir de temps en temps, qui se sont mobilisés depuis 2 ans afin de rendre possible cette petite part de rêve que nos enfants ne sont pas prêts d'oublier.

MENUS DE LA CANTINE

Réunis en commissions trimestrielles, les élus, Françoise la cantinière et deux représentants de l'association des parents d'élèves ont planché à l'élaboration des menus de la cantine. Malgré le travail effectué pour varier les formules, aucune observation des parents de l'école n'est parvenue à l'association. Nous en avons donc conclu que ces menus leur convenaient.

VOYAGE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE (Le château des énigmes de Pons)

Organisé en juin, ce petit voyage financé en partie par l'association et en partie par la subvention versée par la municipalité à l'association a permis à l'école de COURCOURY de terminer l'année scolaire par une sortie ludique à PONS.

SOIREE MOULES/FRITES le 19 juin 2010

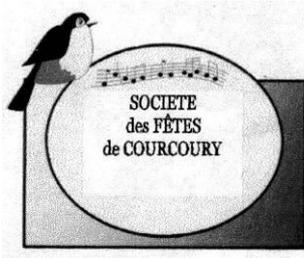
En partenariat avec le comité des fêtes de COURCOURY, l'association des parents d'élèves a organisé la soirée moules/frites à la salle des fêtes de la commune. Vous étiez nombreux à cette belle soirée pour partager avec nous ce moment de convivialité. Un grand merci au Comité des fêtes de nous avoir permis de nous joindre à eux pour organiser cette soirée.

LA KERMESSE DE L'ECOLE le 26 juin 2010

Cette année encore, notre traditionnelle kermesse a clôturé en beauté l'année scolaire de notre école de COURCOURY. Merci de votre aide pour la mise en place de cette journée et pour l'animation et l'organisation des nombreux stands. A l'issue du repas, un spectacle très apprécié a été présenté par les institutrices et les enfants.

A l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas encore l'avenir de l'association pour la rentrée prochaine. Quoi qu'il en soit, j'ai pour ma part été très heureux, accompagné d'une petite poignée d'amis bénévoles de l'association, d'apporter un petit plus aux enfants de l'école.

Dominique BRUMAUD
Président de l'APE



ENFIN L'ETE !!!! VOICI L'ETE !!!

En cette belle saison, pleine de vie et d'espoirs, la Société des fêtes est très heureuse de vous retrouver, tout beaux et bronzés.

Depuis décembre bien des choses se sont passées au sein de notre association :

- Février et son voyage en Espagne.
- Mars et son inoubliable week-end à Saint-Lary, puis son concours de belote, toujours aussi fréquenté.
- Avril et son repas Créole, un coup d'essais timide, mais pourquoi pas le début d'une série de repas à thèmes ?
- Mai a vu son habituel brin d'aillet évidemment couronné d'un vif succès ! , puis le deuxième voyage en Espagne est arrivé ...
- Juin nous a encore invités à son repas moule frites très animé et partagé avec les parents d'élèves tout comme par le passé, merci à tous !

BREF ! , un début d'année très occupé, plein de doux moments partagés et de souvenirs à garder !

Pour aller gentiment jusqu'à la fin de 2010, nous avons encore plein de choses à vous proposer

- Le 31 Juillet voyage en Espagne.
- Participation à la fête de l'Oie des 14 et 15 Août.
- Le 11 Septembre voyage en Espagne.
- Le 16 Octobre concours de belote.
- Le 06 Novembre voyage en Espagne.

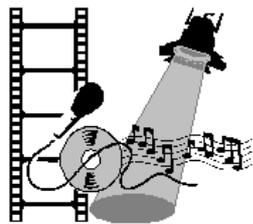
Une année encore bien chargée !!!!

La société des fêtes réfléchit encore et toujours pour essayer de vous proposer encore plus et de nouvelles activités, afin de passer davantage de temps en votre compagnie, qui nous est chère ! Merci encore à vous tous, bénévoles, sans qui nous ne serions rien et surtout participants à nos activités, qui faites vivre la société des fêtes. Nous vous espérons aussi nombreux et chaleureux lors de nos activités à venir.

Nous rappelons une fois de plus que nous louons de la vaisselle et du matériel pour diverses occasions.

A VOUS TOUS UN BEL ETE ET DE SUPERBES VACANCES. REVENEZ-NOUS EN FORME ET BRONZES !!!!!

ROBERT BIGOT.



Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage

Vie de l'association :

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage participe activement à l'organisation de la 17^{ème} Fête de l'Oie des 14 et 15 août prochain. Comme lors des précédentes éditions, nous allons assurer la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées.



Animation d'un mariage à Saint-Georges de Didonne

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage poursuit son renouvellement de matériel avec, entre autre, l'achat d'une nouvelle table de mixage et de projecteurs PAR 64. Ces nouveaux matériels vont permettre d'améliorer nos prestations et d'apprendre à nos membres la manipulation de nouveaux appareils.

A bientôt !

Article rédigé par Alain BOISSINOT

Association Citoyenne pour le Devenir de Courcoury

(A.C.D.C.)

3, allée du verger

17100 COURCOURY

Tel: 06.17.44.75.64

Mail: acdc17100@yahoo.fr

Internet : <http://annuaires.sudouest.com/7632-acdc>

L'ACDC continue à s'intéresser à la vie de notre commune et a notamment assisté à la réunion publique organisée pour la présentation du budget faite le 2 avril dernier à la Maison de la Seugne. A ce propos, il est regrettable qu'un moment aussi important de la vie municipale ne soit pas plus suivi par nos concitoyens: en plus des élus, à peine une dizaine de personnes (dont 6 de l'ACDC) étaient présentes.

La tempête Xynthia va rendre difficile l'octroi de subventions et transférer les priorités si bien que le projet de station d'épuration "Courcoury-Est" risque d'en souffrir. Par contre, celui de la **Sécurisation de la traversée Chez Fruger/Chez Berne** reste bien engagé et devrait se concrétiser cette année.

Quant au projet de **réaménagement de la Traversée du bourg** il avance aussi mais s'étalera sur plusieurs mois, voire plusieurs années étant donné son ampleur. La municipalité a décidé d'augmenter légèrement les impôts, tout en restant dans la moyenne de la CDC, pour faire face aux dépenses qu'il va falloir engager. Cela ne sera pas suffisant et nous pensons qu'il faudra emprunter ce qui ne devrait pas poser de problèmes, une partie des emprunts en cours arrivant à échéance. Certains hésitent à faire peser cet effort financier sur les générations futures mais, après tout, elles profiteront elles aussi de l'embellissement de notre commune.

Par ailleurs, la municipalité nous paraît soucieuse de réaliser des économies et nous saluons en particulier la mutualisation avec la CDC et la ville de Saintes qui va entraîner une baisse des coûts de 30% des factures téléphone et Internet ainsi que le projet de réduction du coût du chauffage de l'école.

Enfin, cette réunion nous a permis de constater que l'équipe municipale est une équipe soudée contrairement à ce que certains prétendaient ou espéraient.

Nous encourageons les habitants de Courcoury à participer plus nombreux aux réunions publiques qui se tiennent à la Mairie afin de montrer leur intéressement à la vie du village en exprimant leur soutien ou, le cas échéant, leur opposition aux différents projets en cours.

ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

VOYAGE au Portugal

Le 30 mai dernier, les voici de retour nos voyageurs ! Contents de leur séjour et du chaleureux accueil de nos amis Portugais.

Ils ont fait des découvertes intéressantes, paysages, villes, châteaux et appris quelques recettes pour gourmands (les pâtisseries portugaises). Certains voyaient le Portugal pour la première fois et disent qu'ils seront heureux d'y retourner. Nos comités de Jumelage respectifs réfléchissent déjà à un nouveau voyage avec un nouvel itinéraire !!!

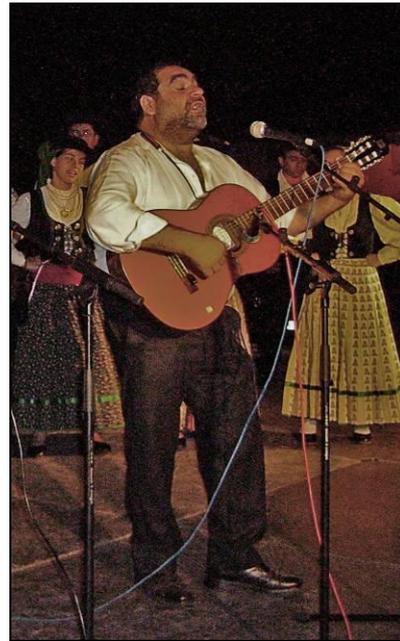


Les amis du Jumelage sont dans la peine

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de José Carlos chanteur et musicien qui nous a tant donné de joie !! Les Courcourois n'oublieront pas et la Présidente du Comité de Jumelage de Contrexéville se joint à nous pour transmettre à la famille de José Carlos nos sincères condoléances et nos amitiés.

Nous espérons que José Carlos a retrouvé son ami Manuel (Chef de la Philharmonie) au paradis des musiciens.

Une délégation de Courcourois a assisté aux obsèques de José Carlos



Bientôt les 20 ans du jumelage

***En juillet 2011, nous fêterons
les 20 ans du jumelage
COURCOURY/PAMPILHOSA***

Les cours de Portugais

Depuis le 27 février 2010, à 9 h 30 le samedi matin, notre professeur Yan anime les cours de portugais, l'atout principal est la conversation entre membres présents, une façon pratique de faire connaissance avec un parlé usuel et utile, ce qui nous servira aussi pour l'anniversaire l'année prochaine ! Nous pourrons (peut-être ?) d'ici là faire des échanges verbaux avec nos amis dans leur langue natale !!!

Vous pouvez vous joindre à nous ! C'est un cours amical et bon enfant, nous sommes libres de nous exprimer ! Yan étant présent pour rectifier nos erreurs et nous apprendre la prononciation.

Message de fin

Vous qui aimez les contacts, les échanges, connaître d'autre pays avec leurs façons de vivre différentes et, avant tout, l'amitié entre peuples, venez nous rejoindre en entrant au comité de jumelage !

À Bientôt,

Chantal & Alain BOISSINOT

LE P'TIT ECHO DE * LA PIBOLE

* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

Après une « trêve » pendant les fêtes de fin d'année, les Pibolons se sont retrouvés rapidement pour reprendre leurs activités de danse, musique et chant.

Voici en images, la chronologie des derniers événements depuis fin 2009 :

I/ NOËL ensemble : Buffet pour tous les membres et leurs proches sans oublier le passage du Père Noël qui récompense les plus jeunes.

Déguisements et déco sur le thème Disney de rigueur !



Grand déballage des cadeaux pour les petits !

II/ Les premières représentations de 2010 :

Outre les répétitions qui ont lieu les vendredis ou samedis soir dans la salle associative de COURCOURY, les premiers spectacles sont donnés dans les établissements d'accueil de malades ou de personnes âgées.

Grands et petits : tous en action !



Fontcouverte – janvier 2010

Ces Dames en fond de scène :



Saintes – avril 2010

III/ Faire connaître la Saintonge aux premiers touristes :

A l'occasion de séjours « découverte », les organisateurs de voyage prévoient des soirées avec le folklore local : c'est l'occasion de partager de bons moments conviviaux avec des touristes venant des 4 coins de la France.



*Les gars chantent les 3
Mariniers !*

Saintes – avril 2010

*Grands et petits : une petite pause
bien sage*

St Savinien – mai 2010



IV/ Contribuer à la valorisation du patrimoine local :

Les premières représentations de plein air ont déjà eu lieu en mai et en juin.

Une belle ronde devant un moulin à vent

St Simon de Bordes – mai 2010



Danses sur le champ !



Infos pratiques :

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

claire.boissinot@orange.fr,

claire.boissinot@wanadoo.fr,

jean-louis.mechain@wanadoo.fr.

Cotisation annuelle : 6.00 €

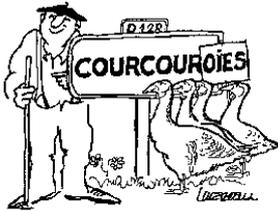
Entraînements : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30 (se renseigner)

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site : <http://www.lapibole.fr.st>

CONCLUSION : Le groupe aura encore l'occasion de se produire dans des manifestations locales et, un peu plus loin comme à CHATEAU CHINON (58) en juillet.

A COURCOURY, la Pibole, avec l'aide des bénévoles, de la Commune et de la Cour'Oie, accueillera du 11 au 16 août une délégation hongroise SZATMARCSEKE. A cette occasion, nous recherchons des familles d'accueil pour héberger cette trentaine de hongrois (couchage et petit déjeuner) : si vous voulez contribuer à faire connaître à nos amis hongrois la culture locale, n'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance !



COURCOURY

14 août 2010

REPAS SPECTACLE

19H00 Repas :

Terrine d'oie

Cuisse de canard - poêlée campagnarde

Fromage

Charlotte aux fruits rouges

Verre de Vin

21h00 Spectacle :

En Concert



**Soul
Rythm & Blues**

Repas et spectacle : 16 €

Spectacle seul : 7 €

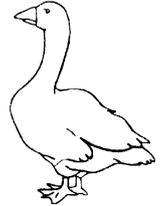
Renseignements
et réservations :

05 46 93 30 44





COURCOURY



15 août 2010

17^e FETE de L'OIE

*Foire Artisanale et Gastronomique
Vide-grenier*

*Expositions, Folklore, Dresseur d'Oies,
Voitures anciennes, Magie avec Mandragore*

19H00 Repas :

*Pâté breton - Mouclade - Frites
Fromage - Gâteau Basque - Verre de Vin*

*21 h 00 Soirée Folklore
Groupe de Hongrie*

Repas et spectacle : 12 €

Spectacle : 5 €

Restauration sur place midi et soir

Renseignements : **05 46 93 30 44**



Dans le cadre de la Fête de l'Oie,
la traditionnelle exposition est organisée à la Maison de la Seugne :
encadrement, peinture, broderie, patchwork, sculpture, etc...
Si vous êtes intéressés pour exposer, téléphonez au 05 46 74 95 36

BROCANTE DE LA FETE DE L'OIE

Pour les habitants de Courcoury, les 3 premiers mètres sont gratuits
(2.5€ le mètre supplémentaire)

Inscription OBLIGATOIRE au 05 46 74 95 36

ET ENCORE ...

EH BEN ASTEUR

Dis-donc Eughène, depeut qu'la bourgeoise bireuille chette télé, où i disant qu'avec les poumades, a r'devant coume a vingt printemps, jhe'l'ai surprise à s'faire grâler sous la lampe à poulets. Avec les plis qu'al a sus la pia deau vente, quand a s'est r'dressée, on aurait dit un zèbre. O la brûlait fi d'garce. A s'est mis d'la graisse dau goret, qu'était rance. J'vous dis, les mouches vezouniant coume sus le graissant dau noble en pien soulail. Mais la pis des chouses, a s'est fait peler les poils qu'al avait sus la goule, on aurait dit ine ounion sans la piâ.

A m'dit : « coume tu veux pas sorti tes bôtts et m'seuguer, jhe'vas aller en boîte avec les copines – O lé la mode.

Al a pris des bottines à fleurs, des bas avec des creux, les culottes fendues d'sa mère qui dépassiant sous sa jhupe plissée et l'chapiâ qu'jh'avis mis dans l'cerisier pour faire pour aux étourniâ...

T'fais pas d'mouron, jhe's'rai zen, o s'ra ine souairée « techno cool ».

Les v'là parties à Saintes – entre femmmes - qu'a disiant.

Jh'étais pas tranquille, jhe'm'returnais tous les quarts d'heure dans les bâlins. Pourvu qu'a fasse pas ine mauvaise raconte car la benasse v'nant d'sa mère, jhe'm'retrouverai aux Restos d'au Cœur ».

Le jhau chantait déjà quand a sont r'venues. Ma bourgeoise me dit : « Vite, ine tisane, jh'ai maux au cœur. Qu'est tout qu't'as ? que j'y dis.

A m'répondit : « Jh'ai voulu faire coume les jheunes. Jh'ai mis du pouel de garouil dans du papier jhornaux peur faire un jhoint qu'y disant. O fiambait, fi d'la mère, qu'les pompiers sont v'venus zou éteinde. Pour zou r'froidi, jh'ai bu un jhus d'oranghe. Che pas c'qui z'aviant mis d'dans. I dansiant un tango, jhe'creyis qu'ol était ine valse. Jh'ai eu l'virouna. »

Jh'ai vite app'lé le soigneur qui y'a dit : « Eh ben t'es en boune état, ol ira meux demain ».

A m'disait : « n'me quitte pas, jhe voués les iragnes grousses coume des chancres, et l'chat qu'la fumée qui zi sort par les oeils ».

A s'est endormie. Troués jhours et troués nuits al a ronfié. Al a d'mandé ine cassote d'ève dau puits d'au village. A s'appelait pus de reun.

- Eh ben Armand, Arnestine mon aimée, d'vait ête au même endret. A m'a dit qu'jh'avis des cornes et qu'les portes étiant pas assez hautes. J'crei fi d'la mère, ol é pas que l'volcan qu'est en éruption, jhe crei qu'les cendes me bouchant les oeils, ou la malédiction d'la fée Carabosse s'acharnant sus moué. O lé peurtant pas moué qu'a foutu son fi dans la fosse des Trâ.

- Tu voués, Eughène, jh'allons pas nous laisser m'ner par l'bout d'au nez. Jh'allons faire le godaille, prendre le cheun Taboura et coume ol a ché un bouillard, jhe'ramasserons des cagouilles dans les palisses, les gueurlets qui chantant nous rendrant benèze de zeu douce mélodie, et jhe'nous r'poserons à la Foussade. Jhe'talinerons en r'gardant le rabeurteau s'égoziller sus la branche d'aubépine en fleur.

Pis, jhe'ferons ine mariénée sous l'poumier et quand les quioches de Courcoury sounerant, jhe'rentreons vouère si nos jhavasses avant fini la bughée. Jh'les laisserons bavasser au-dessus d'la palisse.

Jhe'prendrons un coûton avec dau gratton et d'l'aillet pour tuer l'ver et jh'irons dormi un songhe sus nous oumerolles.

Beurnocio, quand la neût vindra et qu'l'frei leur teurleuzera dans l'échine, a vindront s'jouquer conte nous car l'amour vieillissant est pus fort. Maint'nant, a sont benèzes dans nos bras quand un r'valin de vent d'galerie buffe dans l'fougher, et coume a dit l'marre d'Courcoury, jh'devons assistance à nos ben aimées. Pour qu'a seillant benèzes o lé pas forsabe fi d'la mère.

Bon, o faudrait pas que jhe vous ennueille avec mes jhacasseries, jh'vas panser l'goret et formogher les oueilles.

Portez vous beun mes bons émits dans cette boune commune de Courcoury où j'vieillissons dans la douceur. Soyez fidèles à voute commune ailleurs o lé pas meux.

A la r'voyure Courcouroise et Courcourois,

Pierre ROUILLE



A TABLE !

par Madame RUI



LES PETS DE GAROUIL (MAÏS)

Prévoir une bassine de friture

200 grs de farine de blé - 200 grs de farine de maïs - ½ litre de lait - 1 pincée de sel -
2 œufs - 1 sachet de levure chimique - 2 cuill. à soupe de cognac - sucre

Faire bouillir le lait et le verser sur la farine de maïs. Bien mélanger. Ajouter la farine de blé, la levure, les œufs, le cognac et bien mélanger.

Laisser reposer 2 heures. Préchauffer la friteuse.

Frir la pâte par petites cuillerées à soupe jusqu'à coloration. Les placer sur du papier absorbant. Servir tiède.



Pour 4 personnes :

800 grs. de cerises – jus de 2 citrons – 160 grs de crème fraîche – 1 pincée de cannelle –
1 pincée de muscade râpée – 1 clou de girofle – 10 morceaux de sucre.

Laver et essuyer les cerises – Les dénoyauter avant de les mettre dans une grande casserole en ajoutant le sucre, la cannelle, la muscade, le clou de girofle et le jus de 2 citrons.

Ajouter ¾ de litre d'eau bouillante et laisser cuire environ ¾ d'heure.

Retirer alors le clou de girofle et laisser la soupe refroidir complètement.

Ajouter la crème fraîche et bien remuer le tout

Placer la soupe au réfrigérateur et la servir bien glacée en la décorant avec des cerises coupées en deux



PUNCH DU SOLEIL (POUR 4 PERSONNES)

25 cl de Rhum – 8 cl de sirop de canne – 15 cl de jus d'ananas - ½
pomme – ½ orange coupées en petits dés – 1 gousse de vanille fendue.

Mélanger tous les ingrédients et laisser macérer 2 heures au frais avant de servir.

ROUGAIL SAUCISSES



Pour 4 personnes :

750 grs de saucisses – 8 petites tomates – 6 petits oignons – 6 gousses d'ail – 1 petit bout de
gingembre – 4 cuill. d'huile - Facultatif : 4 piments verts)

Piquer les saucisses sur toutes les faces – Faire bouillir les saucisses dans 1 litre d'eau pendant 15 minutes. Emincer les oignons et tomates- Piler ensemble ail –piments (ou poivre)- gingembre

Débiter les saucisses en 3 ou 4 morceaux et les frir 3 minutes. Ajouter les oignons, mélanger 3 minutes. Mettre les tomates, bien remuer, et cuire à four moyen. F

Ce plat ne comporte pas de sauce mais ne doit pas être trop sec. A vous de voir !

« QUAND LA BERGHOISE VA JHAVASSER CHEZ LA VOUAISINE, O COUMENCE A RIMER DANS LA THIEUZINE »

PETITES ANNONCES



COURS DE PIANO

Méthode classique
Adultes et enfants

Autodidacte - 30 ans d'expérience

Anne-Marie AUDOUIN
20 rue Saint-Sorlin 17100 SAINTES
05.46.92.23.64



DEMANDE D'EMPLOI

Femme de Courcoury, 30 ans d'expérience,
**CHERCHE QUELQUES HEURES EN TANT
QU'AIDE À DOMICILE**
sur la commune de Courcoury

Références contrôlables : *DOMITYS la seigneurie Les Gonds*

Attendez vos offres au
05 46 92 64 71 (tél. heures repas)



DEMANDE D'EMPLOI

(Chèque emploi-service)

Jeune femme, cherche un emploi en qualité
d'aide à la personne à domicile
(ménage, repassage, aide aux repas, etc..)

Diplômes : CAP d'Esthéticienne Médico-sociale
CAP Petite Enfance

Expérience : 7 mois en Maison de Retraite Médicalisée
dans le cadre d'une formation d'aide Médico-psychologique

05 46 92 59 80



Numéros d'urgence à contacter :

- | | |
|-----------------------|---|
| 18 | Les pompiers pour tout problème de secours |
| 15 | Le SAMU pour tout problème urgent de santé |
| 17 | La police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité |
| 115 | Le SAMU SOCIAL pour toute personne qui présente une détresse sociale |
| 112 | Le numéro d'appel unique des urgences sur tout le territoire européen |
| 332 | Le numéro d'appel unique pour la Pharmacie de Garde |
| 05 56 96 40 80 | Centre Anti-poisons de Bordeaux |

COMMERÇANTS ET ARTISANS

05 46 90 42 33

Coiff' Elixir

Salon de Coiffure Mixte

Extrait de tarif :

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| FORFAIT FEMME | |
| Shamp. Coupe Brush. 25€00 | |
| Cheveux courts | |
| Shamp. Couleur Brush. 32€50 | |
| Cheveux courts | |
| Shamp. Brushing 13€00 | |
| Cheveux courts | |
| Shamp. coupe mèches Brushing 52€50 | |
| 1/2 tête sur cheveux courts | |
| FORFAIT HOMME | |
| Shamp. Coupe Coiffage 14€50 | |
| | FORFAIT MARIAGE |
| | 60€ |
| | (1er essai compris) |
| | FORFAIT ENFANT |
| | Jusqu'à 10 ans |
| | 12€00 |

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 mn de Saintes (à 200 m de l'école primaire)
Lundi : 14h/18h • Mardi au Vendredi : 9h/12h - 14h/18h (12h à 14h sur RDV) • Samedi : 9h/13h

ASSISTOCLIC VOTRE INFORMATIQUE À DOMICILE :

Ayez le défilé pratique !

Initiation Internet & Pratique - Installations - Configurations
Aide à la Création de site
Assistance Hotline à distance ou à domicile
DU MARDI AU DIMANCHE INCLUS

- Suivi assuré après chaque intervention
- Déplacement **GRATUIT** sur un rayon de 30 kms de Saintes.

ASSISTOCLIC bénéficie du support et du concours financier de la Région et du Pays Santon.

ASSISTOCLIC tél : 05 46 95 98 22
www.assistoclic.com L096810001190

Plombier - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl

1, route du Terrier de la Fade
Les Groies - 17100 COURCOURY

Tél. 05.46.95.51.72
Fax 05.46.91.01.74
Port. 06.81.08.05.46

POISSONNERIE Nicolas GOT

“ En direct de La Cotinière ”

Huitres
moules
Tout poisson
LES PRIX C'EST BIEN, LA QUALITE C'EST MIEUX, ICI, NOUS AVONS LES DEUX

Plateaux de fruits de mer

06 64 32 45 02 / 06 62 39 69 24

Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huitres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Sylvie CHAUBENIT
PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté
17100 COURCOURY



Tel/Fax : 05 46 94 11 10
Port : 06 07 47 11 62

C.R.NET
caves, greniers, garages et autres

claudio richard
débarasser et nettoyer

3b chemin fornelle
chez fruger
17100 courcoury

0665718681
claudio-richard17@orange.fr



décamètre

Métreur
Econo miste du Bâtiment
Pilotage
Conduite de travaux

Carole DUMOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien et Monuments Historiques

1, Le Calvaire 17100 COURCOURY
☎ 09 6 25 13 176 ☎ 05 46 93 70 13 ✉ deca metre.sarl@orange.fr

"AU BONHEUR DES PAPILLES"



ACCUEIL À LA FERME
MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX
 LE GRAND VILLAGE
 29 B IMPASSE DES GROS BONNETS
 17100 COURCOURY

05.46.93.27.23 06.66.01.42.15

LÉGUMES DE SAISON

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrons

Haricots verts et demi-sec
 Herbes aromatiques...
CULTIVÉS NATURELLEMENT
 (en conversion BIO)
 et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**
 (certifié Ecocert)

Vente à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h
 et le samedi matin de 9h à 12h

RESTAURANT TRAITEUR
L'AMARYLLIS

Place de l'Eglise
 17100 COURCOURY



Tél. 05 46 74 09 91

Ouvert tous les jours

Menus de groupe
 tout compris
 à partir de
 21 €

Menus
 Le midi en semaine : 12 €
 15 € - 20 €
 et 25 €

Imprimerie Saint-Jean - Ne pas jeter sur la voie publique

Jean-Paul & Françoise GIRARD

1 Chemin Beau 17610 CHANTERS 05.46.91.46.74

RECUPERATION ESSAIM

06.08.82.00.49 & 06.60.17.32.48



Domaine du Père Guillot



St Emilion
 St Estéphe
 St Amour
 St Véran
 Morgon
 Juliéas
 Chiroubles
 Moulin à Vent

Bordeaux
 Sancerre
 Montravel
 Meursault
 Bergerac
 Crémant
 Whisky Écossais
 Vodkas Polonaises

LECRON Guy
 Dépositaire indépendant
 2 Bis rue du Maine
 17100 Courcoury
 05.46.91.02.57
 06.29.78.97.66

M SAINTES C AUTO

Réparations toutes marques

Cyril MONNEAU



2 Avenue Kennedy
 17100 SAINTES
 06 98 10 02 65

MECANIQUE

DEPANNAGE à domicile



Monsieur Alain SAUZE
 17 rue de L'égaur
 17460 LA JARD

06 98 50 91 10

Le bois densifié change la vie ...

Bucheco

Écologique
 Économique
 Propre
 Facile à stocker
 Facile à allumer
 Longue durée

89% des utilisateurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits par l'utilisation du bois densifié...
Pourquoi pas vous ?

Nous vous proposons :

- bois densifié : en bûche
- en morceaux de bûches
- bois d'allumage
- granulés de bois



2A rue du maine 17100 Courcoury
 05 46 90 30 53 - 06 78 25 99 77
 www.bucheco17.fr

JEUX**MOTS CROISES**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | ■ | | | | |
| C | | | | | | | ■ | | | |
| D | | | | | | | | ■ | | |
| E | | | | | ■ | | ■ | | | |
| F | | ■ | | | | | | | ■ | |
| G | | | ■ | | ■ | | | | | |
| H | | | | ■ | | ■ | | | | |
| I | | | | | | | | ■ | | |
| J | | | | | | | | | | |

Solution p.

| <i>HORIZONTALEMENT</i> | <i>VERTICALEMENT</i> |
|---|---|
| A - TRAVAILLEURS DE LA PIERRE | 1 - CONSERVERIE DE POISSON |
| B - ABIME PAR LE FEU - ECHANGE | 2 - GOBEES - ALIZEES |
| C - A TOUT PERDU - LA MESSE EST DITE | 3 - FABRIQUES - PIECE DE CHARRUE |
| D - ENCOCHE D'UN ENGRENAGE - PRONOM | 4 - PIECE TRANSVERSALE D'UNE BAIE - FIN D'INFINITIF |
| E - ORATEUR GREC - DIRECTION DE NICE | 5 - HABILLAGE DE ROUE - AFFLUENT DU DANUBE |
| F - BOIS "PRECIEUX | 6 - MUSE DES "POETES - FIN DE VIE |
| G - ANCIENNE INDICATION POSTALE - SALLE DE CONCERTS | 7 - CONJONCTION - INVITATION A VENIR |
| H - POULIE A GORGE - EST APTE | 8 - CANTON SUISSE - COLONIE DES PHOCEENS |
| I - EFFORCE - PRONOM REFLECHI | 9 - CUIITS AU FOUR - TROMPERIE |
| J - N'ONT JAMAIS DE FIN | 10 - ONT DES INTENTIONS PERFIDES |

QUI SUIS-JE ?

Trouvez le nom de cette fleur, solution page 63

MOTS MELES ...DE TOUTES LES COULEURS

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | N | I | R | A | M | P | N | A | C | A | R | A | T | S | I | R | G | N | J | C | O | L |
| S | I | B | C | H | A | I | R | M | A | U | V | E | I | P | A | R | I | O | O | H | E | E |
| S | L | X | U | O | R | E | D | P | F | E | L | B | A | S | E | O | N | I | N | A | L | G |
| I | A | E | N | I | R | U | T | N | E | V | A | U | D | A | S | S | D | R | Q | T | L | A |
| V | P | U | C | E | O | C | R | E | U | A | B | R | O | N | Z | E | I | I | U | A | I | R |
| E | O | B | R | U | N | O | E | G | I | P | E | D | E | G | R | O | G | H | I | I | U | A |
| R | O | U | G | E | I | L | E | L | L | I | A | P | U | R | I | B | O | P | L | N | O | N |
| C | O | R | A | I | L | I | L | A | L | E | G | N | A | R | O | L | E | A | L | O | R | C |
| E | X | U | E | N | I | V | G | R | E | N | A | T | Z | A | N | O | I | S | E | T | T | E |
| R | M | A | R | I | N | E | I | P | M | A | O | O | U | S | L | N | O | R | C | B | B | R |
| T | T | R | E | V | I | E | I | L | O | R | Z | R | R | A | L | D | D | A | H | B | I | P |
| A | R | J | A | U | N | E | D | O | R | D | O | Z | T | L | C | H | A | M | O | I | S | R |
| V | E | S | I | O | U | Q | R | U | T | R | O | I | C | I | E | L | C | A | C | S | T | U |
| I | E | R | E | B | U | A | U | A | E | B | R | A | B | L | C | H | A | R | O | T | R | O |
| L | U | E | M | E | R | A | U | D | E | L | L | E | B | A | S | I | C | A | L | R | E | P |
| O | V | E | R | M | I | L | L | O | N | I | N | C | A | R | N | A | T | N | A | E | V | E |
| C | E | L | A | D | O | N | A | N | K | I | N | E | R | D | N | E | C | T | T | R | U | R |
| E | T | N | A | R | A | M | A | Z | A | I | N | T | E | L | O | I | V | E | E | O | A | L |
| T | I | A | L | U | A | E | F | A | C | F | U | L | I | G | I | N | E | U | X | D | F | E |
| B | O | U | T | E | I | L | L | E | N | A | V | A | H | A | C | A | J | O | U | R | E | R |
| Z | I | N | Z | O | L | I | N | I | M | R | A | C | U | I | V | R | E | C | O | O | U | O |
| A | N | A | Z | E | L | A | P | O | M | M | E | L | E | L | P | O | N | I | S | M | E | D |

| | | | | |
|------------|--------------|--------------------|----------|-----------|
| ACAJOU | CAFE AU LAIT | FEUILLE MORTE | NACARAT | ROSE |
| ALEZAN | CARMIN | FULIGINEUX | NANKIN | ROUGE |
| AMARANTE | CELADO N | GARANCE | NOIR | ROUILLE |
| AUBERE | CENDRE | GORGE DE PIGEON | NOISETTE | ROUX |
| AVENTURINE | CHAIR | GRENAT | OCRE | SABLE |
| AZUR | CHAMOIS | GRIS | OLIVATRE | SANG |
| BIS | CHATAIN | HAVANE | OLIVE | SAPHIR |
| BISTRE | CHOCOLAT | INCARNAT | OR | SINOPLÉ |
| BLOND | CIEL | ISABELLE | ORANGE | TURQUOISE |
| BARBEAU | CORAIL | JAUNE D'OR | PAILLE | VERMILLON |
| BOUTEILLE | CUIVRE | JONQUILLE | PERLE | VERT |
| BRONZE | DORE | LILAS | PIE | VIEIL OR |
| BRUN | ECREVISSE | MARINE | POMMELE | VINEUX |
| CACA D'OIE | EMERAUDE | MAUVE | POURPRE | VIOLET |
| CAFE | FAUVE | MORDORE | PUCE | ZAIN |
| | FEU | | ROI | ZINZOLIN |

SUDOKU

FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | 2 | | | 7 | 9 | | |
| | | 4 | | 9 | | | | 7 |
| | 7 | | | | | 2 | | |
| | | 9 | | | 8 | | | |
| 8 | | 7 | 6 | 3 | 5 | 4 | | 9 |
| | | | 4 | | | 3 | | |
| | | 1 | | | | | 5 | |
| 5 | | | | 7 | | 6 | | |
| | | 6 | 3 | | | 7 | | 2 |



MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 9 | | 5 | | | |
| | | 1 | | | 3 | 6 | 5 | |
| 8 | | | 1 | | | | | |
| | | | | | 2 | 9 | 8 | |
| 9 | | 7 | | 4 | | 2 | | 5 |
| | 2 | 6 | 5 | | | | | |
| | | | | | 9 | | | 4 |
| | 1 | 9 | 4 | | | 3 | | |
| | | | 2 | | 6 | | 9 | |

DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 6 | | | | 3 | |
| | | 4 | 3 | | | 9 | | |
| 3 | 2 | | | | 7 | 5 | 6 | |
| | 4 | | | 1 | | | | |
| | | 8 | | | | 7 | | |
| | | | | 3 | | | 2 | |
| | 6 | 2 | 8 | | | | 1 | 9 |
| | | 7 | | | 9 | 6 | | |
| | 8 | | | | 3 | | 7 | |



SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISES

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A | S | C | U | L | P | T | E | U | R | S |
| B | A | R | S | I | N | | T | R | O | C |
| C | R | U | I | N | E | E | | I | T | E |
| D | D | E | N | T | U | R | E | | I | L |
| E | I | S | E | E | | A | | E | S | E |
| F | N | | S | A | N | T | A | L | | R |
| G | E | V | | U | | O | P | E | R | A |
| H | R | E | A | | I | | P | E | U | T |
| I | I | N | G | E | N | I | E | | S | E |
| J | E | T | E | R | N | E | L | L | E | S |

QUI SUIS-JE ?

Je suis l'Anémone fulgens multipétale

SUDOKU

FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 2 | 1 | 8 | 7 | 9 | 3 | 4 |
| 1 | 3 | 4 | 2 | 9 | 6 | 5 | 8 | 7 |
| 9 | 7 | 8 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 6 |
| 3 | 4 | 9 | 7 | 2 | 8 | 1 | 6 | 5 |
| 8 | 1 | 7 | 6 | 3 | 5 | 4 | 2 | 9 |
| 2 | 6 | 5 | 4 | 1 | 9 | 3 | 7 | 8 |
| 7 | 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 5 | 9 | 3 | 8 | 7 | 2 | 6 | 4 | 1 |
| 4 | 8 | 6 | 3 | 5 | 1 | 7 | 9 | 2 |

MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 3 | 9 | 2 | 5 | 1 | 4 | 8 |
| 2 | 4 | 1 | 8 | 7 | 3 | 6 | 5 | 9 |
| 8 | 9 | 5 | 1 | 6 | 4 | 7 | 2 | 3 |
| 1 | 5 | 4 | 7 | 3 | 2 | 9 | 8 | 6 |
| 9 | 8 | 7 | 6 | 4 | 1 | 2 | 3 | 5 |
| 3 | 2 | 6 | 5 | 9 | 8 | 4 | 7 | 1 |
| 7 | 6 | 2 | 3 | 5 | 9 | 8 | 1 | 4 |
| 5 | 1 | 9 | 4 | 8 | 7 | 3 | 6 | 2 |
| 4 | 3 | 8 | 2 | 1 | 6 | 5 | 9 | 7 |

DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 9 | 6 | 5 | 4 | 2 | 3 | 1 |
| 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 9 | 8 | 7 |
| 3 | 2 | 1 | 9 | 8 | 7 | 5 | 6 | 4 |
| 5 | 4 | 3 | 7 | 1 | 2 | 8 | 9 | 6 |
| 2 | 1 | 8 | 5 | 9 | 6 | 7 | 4 | 3 |
| 7 | 9 | 6 | 4 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 |
| 4 | 6 | 2 | 8 | 7 | 5 | 3 | 1 | 9 |
| 1 | 3 | 7 | 2 | 4 | 9 | 6 | 5 | 8 |
| 9 | 8 | 5 | 1 | 6 | 3 | 4 | 7 | 2 |

PROVERBES

Au 15 août, gros nuages en l'air,
c'est de la neige pour l'hiver.

A la Saint Crespin (25 octobre)
les mouches voient leur fin

